

DÉLIBÉRATIONS ET ANNEXES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PLÉNIER DU 25 NOVEMBRE 2022

Numéro de		1
délibération	Point abordé	Page
122-2022	- Projet de procès-verbal du 28 octobre 2022	2
123-2022	- Budget rectificatif n° 1 - 2022	3
124-2022	- Programmation de la contribution de vie étudiante et de campus 2023	28
125-2022	 Parcoursup : critères généraux d'examens des vœux : L 1- histoire 	34
126-2022	 Parcoursup : critères généraux d'examens des vœux : licences et Deust 	35
127-2022	 Parcoursup : capacités d'accueil : Deust Métiers des bibliothéques et de la documentation 	41
128-2022	- Parcoursup : capacités d'accueil	42
129-2022	- Parcoursup : capacités d'accueil	48
130-2022	- Master 1 : Capacités d'accueil	49
131-2022	- Master 1 : Capacités d'accueil	57
132-2022	- Master 1 : critères et attendus	58
133-2022	- Masters MEEF : capacités d'accueil	65
134-2022	 Commission d'orientation et de pilotage pour le développement durable : élections 	67
135-2022	- Gip Numérique : annexe n° 7 et annexe	68
136-2022	- Subvention : Histoire Deux	74



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 25 novembre 2022

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-3;

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021 et notamment l'article 9 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 122 - 2022

1- Projet de procès-verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 28 octobre 2022

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 19 Représentés: 7

Ne prennent pas part au vote: 5

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 21 La Présidente de l'Université Rennes 2

Miralan higo

UNIVERSITÉ REUMER :

Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe: procès-verbal du 28 octobre 2022

Le procès-verbal de la séance conseil d'administration plénier du 28 octobre 2022 est approuvé



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 25 novembre 2022

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment l'article 175 modifié par l'article 20 du décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018, et l'article 176 modifié par l'article 24 du décret n° 2017-61 du 23 janvier 2017
Vu l'arrêté du 7 aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021 et notamment l'article 9;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 123 - 2022

2 - Budget rectificatif n°1 - 2022

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- o 1 218,5 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 207 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- o 138 851 306 € d'Autorisation d'engagement dont :
 - o 105 945 451 € en personnel
 - o 23 731 246 € en fonctionnement
 - o 9 174 609 € en investissement
- o 138 423 209 € de crédits de paiement dont :
 - o 105 945 451 € en personnel
 - o 19 698 246 € en fonctionnement
 - o 12 779 512 € en investissement
- o 129 832 056 € de prévisions de recettes
- o -8 591 153 € de solde budgétaire

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- o -8 485 935 € de variation de trésorerie
- o -1 080 358 € de résultat patrimonial
- o 419 642 € de capacité d'autofinancement
- o -7 911 636 € de variation de fonds de roulement

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 19 Représentés: 7

Ne prennent pas part au vote: 0

La Présidente de l'Université Rennes 2

Abstentions: 3 Contre: 8

Pour : 15

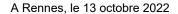


Miralan Cuigo

Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe:

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération





BORDEREAU D'ENVOI

MME La Présidente de l'Université Rennes 2

Place du Recteur H. LE MOAL CS 24307 35043 RENNES CEDEX

à

M. Le Recteur de l'Académie de RENNES

Rectorat - Chancellerie 96, rue d'Antrain CS 10503 35705 Rennes cedex

Dossier suivi par : Riwan Chevrollier. Direction des Finances et du Pilotage $\mathbf{\cong}$: 02.99.14.10.80.

OBJET: BUDGET RECTIFICATIF N°1 2022

Note de présentation du budget rectificatif	p 2-4
TABLEAU 1 pour vote : Autorisations d'emplois	p 5
TABLEAU 2 pour vote : Autorisations budgétaires (agrégé, principal, SAIC)	p 6-8
TABLEAU 3 pour information : Dépenses par destination et recettes par origine (agrégé, principal, SAIC)	p 9-11
TABLEAU 4 pour vote : Équilibre financier	p 12
TABLEAU 5 pour information : Opérations pour le compte de tiers	p 13
TABLEAU 6 pour vote : Situation patrimoniale (agrégé, principal, SAIC)	p 14-16
TABLEAU 7 pour information : Plan de trésorerie	p 17
TABLEAU 8 pour information : Opérations liées aux recettes fléchées	p 18
TABLEAU 9 pour information : Opérations pluriannuelles	p 19
TABLEAU 10 pour information : Détail des opérations pluriannuelles	p 20
TABLEAU 11 pour information : Moyens des UMR	p 21
ANNEXE 1 : Tableau de Synthèse	p 22
ANNEXE 2 : Achats	p 23
ANNEXE 3 : Annexe Immobilière	p 24



13 octobre 2022

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF N°1 2022

Introduction

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, l'activité et le fonctionnement des services de l'université ont repris un rythme soutenu.

Outre la reprise des opérations d'investissement, cette année 2022 est notamment marquée par la mise en œuvre de la LPR avec un ensemble important de mesures RH. Le second semestre est quant à lui particulièrement affecté par la hausse des prix de l'énergie et du point d'indice.

Le présent budget rectificatif vise à prendre en compte ces événements imprévus, et qui auront un impact significatif sur l'équilibre budgétaire de notre établissement pour cette année et les exercices à venir.

A- Analyse des documents budgétaires

1 - Plafond d'emploi (tableau1)

Ce tableau est inchangé.

2 - Autorisation budgétaires (Tableau 2)

En dépenses de personnel, la prévision de réalisation en AE et en CP est augmentée de 3,5 M€. En effet, les conséquences financières de plusieurs nouvelles mesures affectant la rémunération des personnels de l'établissement ont été soit initialement difficiles à estimer (refonte indemnitaire BIATSS, indemnité de télétravail, hausse du Smic, indemnité de fin de contrat des CDD de moins de 12 mois, forfait mobilité durable…), avec parfois des écarts importants entre la pré-notification de la SCSP, la





notification initiale et la notification intermédiaire, soit imprévisibles (indemnité inflation, augmentation de 3,5% du point d'indice). Par ailleurs, le paiement du dernier tiers de la prime d'enseignement supérieur habituellement versé en décembre (environ 450K€) a subi un décalage qui n'a pu être anticipé sur le BI 2022 et n'a été versé qu'en février 2022. Si cette opération est neutre d'un point de vue comptable en 2022, elle nécessite néanmoins une augmentation significative des AE et CP sur 2022.

Également, la prévision de réalisation en AE et CP est modifiée en fonctionnement pour intégrer une hausse du coût des fluides de 500K€.

Concernant les dépenses d'investissement, les prévisions ne sont pas modifiées par rapport au BI.

Une augmentation de la SCSP avait été anticipée au BI, mais n'avait pas pu être identifiée sur la ligne dédiée, qui devait se limiter à la notification officielle. Un excédent de 492k€ avait alors été prévu sur la ligne des « autres financements publics ». La réalisation de cette recette supplémentaire de SCSP de 1 879 803€ permet aujourd'hui de repositionner ces crédits sur la ligne prévue à cet effet.

Il reste que cette hausse de la SCSP n'est pas à la hauteur de celle des dépenses de personnel notamment. Plusieurs mesures ne font en effet pas l'objet d'une compensation du MESR (indemnité de télétravail, hausse du Smic…), notamment l'augmentation du point d'indice dont l'estimation du coût pour l'établissement se porte à 1,2M€ pour les six derniers mois de l'année 2022.

Le solde budgétaire est dégradé de 2M€, pour atteindre un besoin de 8 591 153€.

3- Situation financière (Tableaux 4, 5, 6 & 7)

Le tableau 4 et le tableau 6 traduisent les évolutions listées ci-dessus, soit un ajout de 3,4M€ en dépenses de personnel, 500k€ en dépenses de fonctionnement, et 1,88M€ en recettes.

Le résultat agrégé attendu devient négatif de 1,08M€ du fait des mesures RH non compensées par la SCSP et de l'augmentation des tarifs de l'énergie, soit un surcoût total pour l'établissement estimé aux environs de 2M€.

L'établissement présente ainsi une insuffisance d'autofinancement de 419k€. Le prélèvement sur le fonds de roulement atteint quant à lui 7,9M€.





De même, la trésorerie sera plus sollicitée du fait de l'augmentation des dépenses prévues. Sa variation prévue passe ainsi de -6,3M€ à -8,4M€. Le niveau final de trésorerie devrait atteindre 16,8M€.

B- Analyse de la soutenabilité

Les éléments précédents conduisent à une modification significative de la trajectoire financière de l'établissement.

Le nombre de jours de trésorerie atteint 50 jours contre 76 fin 2021, et celui du fonds de roulement 13 jours, contre 38 en fin d'exercice 2021.

La capacité d'autofinancement passe de 2,4M€ à 419k€. Quant au résultat, il passe de 961k€ à un résultat négatif de 1,08M€.

Le rapport entre les dépenses de personnel et les recettes dépasse le seuil d'alerte de 83 %, pour atteindre 85 %, contre 82,88 % au compte financier 2021.

Au-delà de l'augmentation des coûts de l'énergie, l'accroissement imprévisible et obligatoire des dépenses de personnel, dont la majorité reste à ce jour sans compensation en recettes, modifie significativement la trajectoire financière de l'établissement. Les efforts de la communauté, dont les conséquences positives sur la situation financière semblaient se consolider d'année en année, se voient aujourd'hui invisibilisés par un résultat négatif, qui ne reflète finalement pas la qualité de la gestion de l'établissement.

Si les estimations prévues dans ce BR1 se maintiennent, un prélèvement sur le fonds de roulement sera nécessaire. La part disponible de ce fonds de roulement (c'est-à-dire non encore engagée sur des opérations d'investissement) se situe actuellement aux alentours de 6M€. Le risque est alors de d'obérer l'avenir, notamment en remettant en cause la capacité de co-financement de l'établissement dans le cadre de l'ambitieux projet de rénovation énergétique des bâtiments en cours de montage entre la Région Bretagne, l'Etat et les universités bretonnes.

Tableau 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT (A) (C) = (A) + (B)(B) Emplois sous plafond Etat * **Emplois financés hors SCSP** Global Catégories Nature des emplois En ETPT En ETPT d'emplois Titulaires 600,0 600,0 Enseignants, Permanents enseignants-CDI chercheurs, chercheurs Non permanents CDD 122,0 36,0 158.0 S/total EC 722,0 36,0 758,0 Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS) **BIATSS** 435,4 Titulaires 435,4 (personnels de Permanents bibliothèques, CDI 32,6 47,6 ingénieurs, 15,0 administratifs, techniques et de Non permanents CDD 28,5 156,0 184,5 service) S/total Biatss 496,5 171,0 667,5 **Totaux** 1 218,5 (1) 207,0 1 425,5 Plafond global des emplois voté par le CA **

1 230,0 (3)

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Autorisations budgétaires - Budget consolidé rectificatif 2022

		D	épenses									Recettes	
	Exécution	on N-1	Budget (a		Nouve	au BR		r budget modifié a) + (b)	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	Montants	Montants	
Personnel	99 763 392	99 782 274	102 473 648	102 473 648	3 471 803	3 471 803	105 945 451	105 945 451	120 399 686	127 952 253	1 879 803	129 832 056	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	29 082 791	29 082 791	30 112 882	30 112 882	1 023 335	1 023 335	31 136 217	31 136 217	99 724 927	99 132 828	2 371 803	101 504 631	Subvention pour charges de service public
							-	-	2 670 529	4 786 932	- 492 000	4 294 932	Autres financements de l'Etat
							-	-	1 272 843	1 187 611	-	1 187 611	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	15 197 644	12 916 938	23 231 246	19 198 246	500 000	500 000	23 731 246	19 698 246	6 887 067	10 575 522	-	10 575 522	Autres financements publics
							-	-	9 844 320	12 269 360	-	12 269 360	Recettes propres
							-	-					
							-	-	-		-		Recettes fléchées **
							-	-					Financements de l'Etat fléchés
Investissement	10 929 951	5 188 875	9 174 609	12 779 512	0	0	9 174 609	12 779 512				-	Autres financements publics fléchés
							-	-				-	Recettes propres fléchées
							-	-					
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-					
Personnel							-	-					
Fonctionnement							-	-					
Investissement							-	-					
TOTAL DES DÉPENSES	125 890 986	117 888 088	134 879 503	134 451 406	3 971 803	3 971 803	138 851 306	138 423 209	120 399 686	127 952 253	1 879 803	129 832 056	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		2 511 598				-		-	-	6 499 153	2 092 000	8 591 153	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal Autorisations budgétaires - Budget rectificatif 2022

			Dépenses					
	Exécution N-1		Budget (a		Nouve	au BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	98 894 426	98 913 309	101 593 648	101 593 648	3 471 803	3 471 803	105 065 451	105 065 451
dont contributions employeur au CAS Pension	28 901 821	28 901 821	29 945 356	29 945 356	1 023 335	1 023 335	30 968 691	30 968 691
								-
								-
Fonctionnement et intervention	14 300 996	12 028 377	21 893 696	17 860 696	500 000	500 000	22 393 696	18 360 696
							-	-
							-	-
							-	-
Investissement	10 921 274	5 159 299	9 174 609	12 779 512	-	-	9 174 609	12 779 512
								-
								-
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-		-	-	-	-	-	
Personnel								
Fonctionnement								
Investissement								-
TOTAL DES DÉPENSES	124 116 696	116 100 985	132 661 953	132 233 856	3 971 803	3 971 803	136 633 756	136 205 659
Solde budgétaire (excédent)		2 176 866				-		

		Re	ecettes	
Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
Montants	Montants	Montants	Montants	
118 277 851	125 734 703	1 879 803	127 614 506	Recettes globalisées
99 233 277	98 641 178	2 371 803	101 012 981	Subvention pour charges de service public
2 670 529	4 786 932	- 492 000	4 294 932	Autres financements de l'Etat
1 272 843	1 187 611	-	1 187 611	Fiscalité affectée
6 881 203	10 575 522	-	10 575 522	Autres financements publics
8 219 999	10 543 460	-	10 543 460	Recettes propres
-	-		-	Recettes fléchées **
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
			-	Recettes propres fléchées
118 277 851	125 734 703	1 879 803	127 614 506	TOTAL DES RECETTES
-	6 499 153	2 092 000	8 591 153	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes Autorisations budgétaires - Budget rectificatif 2022

			Dépenses								
	Exécutio	on N-1	Budge (a	t initial I)	Nouv	Nouveau BR		budget modifié + (b)	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau Bl
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	Montants
Personnel	868 965	868 965	880 000	880 000			880 000	880 000	2 121 836	2 217 550	
dont contributions employeur au CAS Pension	180 970	180 970	167 526	167 526			167 526	167 526	491 650	491 650	
							-	-	-		
							-	-	-		
Fonctionnement et intervention	896 648	888 561	1 337 550	1 337 550			1 337 550	1 337 550	5 864	-	
							-	-	1 624 321	1 725 900	
							-				
							-	-	-	-	
							-	-			
Investissement	8 677	29 577		-			-				
							-	-			
								•			
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche			•		•		-				
Personnel							-	-			
Fonctionnement							-	-			
Investissement							-	-			
TOTAL DES DÉPENSES	1 774 290	1 787 103	2 217 550	2 217 550	-	-	2 217 550	2 217 550	2 121 836	2 217 550	
Solde budgétaire (excédent)		334 733		-		-		-	-	-	

		R	ecettes	
Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
Montants	Montants	Montants	Montants	
2 121 836	2 217 550		2 217 550	Recettes globalisées
491 650	491 650		491 650	Subvention pour charges de service public
-	-		-	Autres financements de l'Etat
-			-	Fiscalité affectée
5 864			-	Autres financements publics
1 624 321	1 725 900		1 725 900	Recettes propres
-	-	•		Recettes fléchées **
				Financements de l'Etat fléchés
			-	Autres financements publics fléchés
			-	Recettes propres fléchées
2 121 836	2 217 550		2 217 550	TOTAL DES RECETTES
-	-		-	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Dépenses par destination et recettes par origine - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

				Dépenses de l'	organisme			
Budget	Perso	nnel	Fonctionnement e	et intervention	Investis	sement	Total	
	AE =	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	41 821 617	41 821 617	2 529 874	2 529 874	370 616	370 616	44 722 107	44 722 107
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	29 993 958	29 993 958	2 045 085	2 045 085	266 491	266 491	32 305 534	32 305 534
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	11 815 959	11 815 959	445 603	445 603	104 125	104 125	12 365 687	12 365 687
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	11 700	11 700	39 186	39 186	-	-	50 886	50 886
D105 - Bibliothèques et documentation	4 605 490	4 605 490	1 159 195	1 159 195	153 500	153 500	5 918 185	5 918 185
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	101 889	101 889	180 579	180 579	96 500	96 500	378 968	378 968
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de								
l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de								
l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	30 241 084	30 241 084	3 452 655	3 452 655	332 316	332 316	34 026 055	34 026 055
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 131 694	1 131 694	1 337 550	1 337 550	-	-	2 469 244	2 469 244
D114 - Immobilier	2 846 500	2 846 500	3 830 416	3 987 416	5 768 124	9 373 027	12 445 040	16 206 943
D115 - Pilotage et support	24 292 984	24 292 984	9 479 934	5 289 934	1 687 750	1 687 750	35 460 668	31 270 668
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	904 193	904 193	1 761 043	1 761 043	765 803	765 803	3 431 039	3 431 039
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	721 914	721 914	922 228	922 228	750 503	750 503	2 394 645	2 394 645
D202 - Aides indirectes (f)	65 900	65 900	36 636	36 636	5 000	5 000	107 536	107 536
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	116 379	116 379	802 179	802 179	10 300	10 300	928 858	928 858
Total	105 945 451	105 945 451	23 731 246	19 698 246	9 174 609	12 779 512	138 851 306	138 423 20

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

				R	ecettes de l'organism	е			
			Recettes globalisées						
Budget	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total
Subvention pour charges de service public	101 504 631								101 504 631
Droits d'inscription					2 800 000				2 800 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					3 351 262				3 351 262
Taxe d'apprentissage					28 000				28 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					325 374				325 374
Valorisation					1 894 750				1 894 750
ANR investissements d'avenir				1 622 014					1 622 014
ANR hors investissements d'avenir				400 581					400 581
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				2 066 437					2 066 437
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				2 577 892					2 577 892
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		4 294 932		3 801 598	85 934	•			8 182 464
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-		-	-	•			-
Autres recettes			1 187 611	107 000	3 784 040	·			5 078 651
Total	101 504 631	4 294 932	1 187 611	10 575 522	12 269 360		-		129 832 056

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	8 591 153
OOLDE DODOLIAIRE (delicit)	0 001 100

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principa Dépenses par destination et recettes par origine - Budget rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ableau des dénenses par destination (obligatoire)

				Dépenses de	l'organisme			
Budget	Perso		Fonctionnement	et intervention	Investis	sement	Tota	l
	AE =	: CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	41 821 617	41 821 617	2 529 874	2 529 874	370 616	370 616	44 722 107	44 722 107
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	29 993 958	29 993 958	2 045 085	2 045 085	266 491	266 491	32 305 534	32 305 534
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	11 815 959	11 815 959	445 603	445 603	104 125	104 125	12 365 687	12 365 687
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	11 700	11 700	39 186	39 186	-	-	50 886	50 886
D105 - Bibliothèques et documentation	4 605 490	4 605 490	1 159 195	1 159 195	153 500	153 500	5 918 185	5 918 185
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	101 889	101 889	180 579	180 579	96 500	96 500	378 968	378 968
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de								
l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	_	-	-	-	-		-	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de	_							
l'environnement	_	-	-	-	-		-	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	30 241 084	30 241 084	3 452 655	3 452 655	332 316	332 316	34 026 055	34 026 055
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	251 694	251 694	-	-	-	-	251 694	251 694
D114 - Immobilier	2 846 500	2 846 500	3 830 416	3 987 416	5 768 124	9 373 027	12 445 040	16 206 943
D115 - Pilotage et support	24 292 984	24 292 984	9 479 934	5 289 934	1 687 750	1 687 750	35 460 668	31 270 668
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	904 193	904 193	1 761 043	1 761 043	765 803	765 803	3 431 039	3 431 039
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	721 914	721 914	922 228	922 228	750 503	750 503	2 394 645	2 394 645
D202 - Aides indirectes (f)	65 900	65 900	36 636	36 636	5 000	5 000	107 536	107 536
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	116 379	116 379	802 179	802 179	10 300	10 300	928 858	928 858
Total	105 065 451	105 065 451	22 393 696	18 360 696	9 174 609	12 779 512	136 633 756	136 205 65

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) -

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

				R	tecettes de l'organism	е			
			Recettes globalisées				Recettes fléchées		
Budget	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total
Subvention pour charges de service public	101 012 981								101 012 981
Droits d'inscription					2 800 000				2 800 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					3 351 262				3 351 262
Taxe d'apprentissage					28 000				28 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					325 374				325 374
Valorisation					173 850				173 850
ANR investissements d'avenir				1 622 014					1 622 014
ANR hors investissements d'avenir				400 581					400 581
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				2 066 437					2 066 437
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				2 577 892					2 577 892
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		4 294 932		3 801 598	85 934				8 182 464
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-		-	-				-
Autres recettes			1 187 611	107 000	3 779 040				5 073 651
Total	101 012 981	4 294 932	1 187 611	10 575 522	10 543 460		-	-	127 614 506

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	8 591 153
----------------------------	-----------

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes Dépenses par destination et recettes par origine - Budget rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

	Dépenses de l'organisme									
Budget	Personnel		Fonctionnemen	t et intervention	Investissement		Total			
	AE =	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	-	-				-		-		
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	-	-	-		-	-	-	-		
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	-	-	-	•	ı	-	-	-		
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	-	-	-	•	ı	-	-	-		
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-			-	-	-		
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	•	i	-	-	-		
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de						_				
l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-		i	-	-	-		
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-		-	-	-		
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-		
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de					_	_				
l'environnement	-	-	-	_		-	_			
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-		
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	•	i	-	-	-		
D113 - Diffusion des savoirs et musées	880 000	880 000	1 337 550	1 337 550	ı	-	2 217 550	2 217 550		
D114 - Immobilier	-	-	-	•	ı	-	-	-		
D115 - Pilotage et support	-	-	-	•	ı	-	-	-		
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	-	-				-		-		
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	-	-	-		•	-	-	-		
D202 - Aides indirectes (f)	-	-	-	-	-	-	-	-		
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total	880 000	880 000	1 337 550	1 337 550			2 217 550	2 217 55		

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

	Recettes de l'organisme									
			Recettes globalisées	1			Recettes fléchées			
Budget	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total	
Subvention pour charges de service public	491 650								491 650	
Droits d'inscription					•				-	
Formation continue, diplômes propres et VAE					•				-	
Taxe d'apprentissage					-				-	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					-				-	
Valorisation					1 720 900				1 720 900	
ANR investissements d'avenir				-					-	
ANR hors investissements d'avenir				-					-	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				-					-	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				-					-	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		-		-	-				-	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-		-	-				-	
Autres recettes				-	5 000				5 000	
Total	491 650				1 725 900			•	2 217 550	

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

Tableau 4 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Équilibre financier - Budget consolidé rectificatif 2022

Besoins (u	tilisation des fina	ncements)		
	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	-	6 499 153	2 092 000	8 591 153
dont solde budgétaire budget principal	-	6 499 153	2 092 000	8 591 153
dont solde budgétaire budget du SAIC	-	-	-	-
dont solde budgétaire FU	-		-	-
dont solde budgétaire BAI	-	-	-	-
dont solde budgétaire SIE	-	-	-	-
	-	-	-	-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	-	-	-	-
	-	•	-	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 134 416	694 420	-	694 420
				-
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	433 774	500 000	-	500 000
				-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	1 568 190	7 693 573	2 092 000	9 785 573
Variation de trésorerie (I)	3 354 837	-	-	
				-
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)	-	-	-	-
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)	3 354 837	_	_	
done reported man a tresorene non necree (u1)	3 304 637		_	-
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	4 923 027	7 693 573	2 092 000	9 785 573

		Financements	(couverture des	besoins)
Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
2 511 598		-	-	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
2 176 866	-		-	dont solde budgétaire budget principal
334 733			-	dont solde budgétaire budget du SAIC
-		-	-	dont solde budgétaire FU
-		-	-	dont solde budgétaire BAI
-	-		-	dont solde budgétaire SIE
-		-	-	
-	1	-	-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
-	-	-	-	
1 064 697	799 638	-	799 638	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
			-	
1 346 733	500 000	-	500 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
			-	
4 923 027	1 299 638	-	1 299 638	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
	6 393 935	2 092 000	8 485 935	Variation de trésorerie (II)
			-	
-		-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)
			-	
-	6 393 935	2 092 000	8 485 935	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)
			-	
4 923 027	7 693 573	2 092 000	9 785 573	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

Tableau 5 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Opérations pour le compte de tiers - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Mobilite Internationale	47350000	Recettes à transférer	350 000	452 400
Projet COSTS	47350000	Recettes à transférer	68 900	68 900
Projet Desir	47350000	Recettes à transférer	93 338	93 338
CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID	47350000	Recettes à transférer	7 182	-
TVA	44500000		175 000	185 000
	TOTAL		694 420	799 638

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Situation patrimoniale - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Personnel	99 273 019	101 173 648	3 421 803	104 595 451	Subventions de l'Etat	101 946 845	104 013 716	1 879 803	105 893 519
dont charges de pensions civiles*	29 082 791	30 112 882	1 021 671	31 134 553	Fiscalité affectée	1 277 324	1 187 611		1 187 611
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	20 749 221	749 221 21 998 246	500 000	22 498 246	Autres subventions	4 421 423	6 456 535	-	6 456 535
Fonctionnement (autre que les charges de personner) et intervention	20 749 221	21 990 240	300 000	22 490 240	Autres produits	13 272 068	12 475 674		12 475 674
TOTAL DES CHARGES (1)	120 022 240	123 171 894	3 921 803	127 093 697	TOTAL DES PRODUITS (2)	120 917 660	124 133 536	1 879 803	126 013 339
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	895 420	961 642	•	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	•		2 042 000	1 080 358
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 917 660	124 133 536	3 921 803		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 917 660	124 133 536	3 921 803	127 093 697

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (i) = (g) + (h)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	895 420	961 642	- 2 042 000	- 1 080 358
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 323 831	4 500 000	-	4 500 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 439 299	- 3 000 000	-	- 3 000 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-	-
 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 	- 3 249 112	=	-	-
= CAF ou IAF*	3 530 839	2 461 642	- 2 042 000	419 642

^{*} capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (I) = (j) + (k)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (o) = (m) + (n)
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	2 042 000	-	Capacité d'autofinancement*	3 530 839	2 461 642	-	419 642
			Financement de l'actif par l'État	855 255	1 476 974	-	1 476 974		
Investissements	5 083 015	11 779 512	-	11 779 512	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	- 359 018	1 921 158	-	1 921 158
					Autres ressources		50 102	-	50 102
Remboursement des dettes financières	-	-		-	Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 083 015	11 779 512	2 042 000	11 779 512	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 027 076	5 909 876	-	3 867 876
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	1 055 939	5 869 636	2 042 000	7 911 636

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution N-1 (p)	Budget initial (q)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié Variation (s) = (q) + (r) Niveau = (p) + (s)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 1 055 939	- 5 869 636	- 2 042 000	- 7 911 636
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 4 410 776	524 299	50 000	574 299
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	3 354 837	- 6 393 935	- 2 092 000	- 8 485 935
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 469 429	6 599 793	4 557 793	4 557 793
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 12 895 104	- 12 370 805	- 12 320 805	- 12 320 805
Niveau de la TRESORERIE	25 364 533	18 970 598	16 878 598	16 878 598

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR
Personnel	98 454 785	100 293 648	3 421 803	103 715 451	Subventions de l'Etat	101 455 195	103 522 066	1 879 803
dont charges de pensions civiles*	28 901 821	29 945 356	1 021 671	30 967 027	Fiscalité affectée	1 277 324	1 187 611	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	19 535 033	19 535 033 19 941 496		20 441 496	Autres subventions	4 414 609	6 456 535	
Porictionnement (autre que les charges de personner) et intervention	19 333 033	19 941 490	500 000	20 44 1 490	Autres produits	11 250 555	10 065 345	
TOTAL DES CHARGES (1)	117 989 817	120 235 144	3 921 803	124 156 947	TOTAL DES PRODUITS (2)	118 397 683	121 231 557	1 879 803
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	407 865	996 413	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-		2 042 000
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	118 397 683	121 231 557	3 921 803	124 156 947	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	118 397 683	121 231 557	3 921 803

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (i) = (g) + (h)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	407 865	996 413	- 2 042 000	- 1 045 587
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 837 106	3 821 800		3 821 800
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 9 172	- 2 315 571		- 2 315 571
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				-
- produits de cession d'éléments d'actifs				-
 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 	- 3 249 112			-
= CAF ou IAF*	2 986 687	2 502 642	- 2 042 000	460 642

^{*} capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (I) = (j) + (k)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)	Nouveau BR
Insuffisance d'autofinancement*	=	-	2 042 000	-	Capacité d'autofinancement*	2 986 687	2 502 642	•
					Financement de l'actif par l'État	855 255	1 476 974	
Investissements	5 053 439	11 779 512		11 779 512	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	- 359 018	1 921 158	
					Autres ressources	-	50 102	
Remboursement des dettes financières	-	-		-	Augmentation des dettes financières		-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 053 439	11 779 512	2 042 000	11 779 512	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 482 924	5 950 876	
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	1 570 514	5 828 636	2 042 000

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Personnel	818 234	880 000		880 000	Subventions de l'Etat	491 650	491 650		491 650
dont charges de pensions civiles*	180 970	167 526		167 526	Fiscalité affectée	•			-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	1 214 188	2 056 750		2 056 750	Autres subventions	6 814			
Fonctionnement (autre que les charges de personner) et intervention	1 2 14 100			2 030 730	Autres produits	2 021 513	2 410 329		2 410 329
TOTAL DES CHARGES (1)	2 032 422	2 936 750	•	2 936 750	TOTAL DES PRODUITS (2)	2 519 977	2 901 979	-	2 901 979
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	487 555				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	•	34 771		34 771
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 519 977	2 936 750	•		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 519 977	2 936 750	•	2 936 750

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (i) = (g) + (h)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	487 555	- 34 771	-	- 34 771
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	486 725	678 200		678 200
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 430 127	- 684 429		- 684 429
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				-
- produits de cession d'éléments d'actifs				-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de				_
l'exercice				_
= CAF ou IAF*	544 152	- 41 000		- 41 000

^{*} capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (I) = (j) + (k)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (o) = (m) + (n)
Insuffisance d'autofinancement*	-	41 000	-	41 000	Capacité d'autofinancement*	544 152	-	-	-
					Financement de l'actif par l'État	-	-		-
Investissements	29 577	-		-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-		-
					Autres ressources	-	-		-
Remboursement des dettes financières				-	Augmentation des dettes financières	-	-		-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	29 577	41 000	-	41 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	544 152	-	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	514 575	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	41 000	-	41 000

Tableau 7 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes

Plan de trésorerie - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€)	ianvier	février	mars	avril	mai	iuin	iuillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie
(110)	janvior	icviici	u.s	44111	iiidi	Juil	Junior	uout	Septembre	CCCODIC	novembre	decembre	annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	25 364 533	40 614 437	30 735 660	22 502 366	38 069 953	28 849 325	10 262 958	48 500 725	40 566 894	30 619 849	35 323 114	28 361 347	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	25 161 772	1 119 658	1 715 122	26 835 351	1 301 845	2 801 719	37 080 538	338 802	3 135 141	20 270 439	6 627 072	3 444 597	129 832 056
Subvention pour charges de service public	24 735 287	-	-	24 730 503	-	1 093 740	35 936 381	-	-	14 332 828	375 892	300 000	101 504 631
Autres financements de l'Etat	361 955	-	234 177	115 000	99 932	320 662	390 084	136 360	2 235 581	250 000	151 181		4 294 932
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 187 611			1 187 611
Autres financements publics	- 240 826	792 392	802 864	1 632 860	342 955	747 617	48 636	35 243	483 057	1 500 000	2 100 000	2 330 722	10 575 522
Recettes propres	305 356	327 266	678 081	356 987	858 958	639 699	705 437	167 199	416 502	3 000 000	4 000 000	813 875	12 269 360
Recettes budgétaires fléchées	-	1 300	- 1 300	-	-	-			-	•	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-						-
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-						-
Recettes propres fléchées	-	1 300	- 1 300	-	-	-	-						-
Opérations gérées en comptes de tiers :	242 888	332 729	1 690 692	- 829 324	486 018	- 1 115 172	5 569 957	401 310	- 1 374 526	- 2 142 674	- 1 108 200	- 854 059	1 299 638
TVA encaissée	14 652	6 764	28 194	12 031	18 042	18 679	13 553	4 163	9 796	57 326	1 800		185 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	43	- 10 646	488 465	2 000	316 680	1 200	1 600	-	29 441	- 100 000	- 110 000	- 4 145	614 638
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	228 193	336 611	1 174 033	- 843 355	151 296	- 1 135 051	5 554 803	397 147	- 1 413 763	- 2 100 000	- 1 000 000	- 849 914	500 000
A. TOTAL	25 404 660	1 453 687	3 404 513	26 006 026	1 787 863	1 686 546	42 650 495	740 112	1 760 615	18 127 765	5 518 872	2 590 538	131 131 694
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	1 705 506	10 366 839	12 375 642	18 581 696	11 012 912	11 246 959	13 126 449	8 669 889	11 659 476	13 320 000	12 350 000	14 007 841	138 423 209
Personnel	4 989	8 370 683	9 253 140	16 806 155	8 728 663	8 810 350	10 608 243	8 584 563	7 800 000	9 520 000	8 400 000	9 058 666	105 945 451
Fonctionnement	1 239 703	1 243 830	1 506 819	1 090 438	1 337 128	1 248 696	1 348 443	85 326	2 759 476	2 000 000	2 550 000	3 288 387	19 698 246
Intervention	-	-	-	-	-	-	-						-
Investissement	460 814	752 326	1 615 683	685 104	947 122	1 187 913	1 169 763		1 100 000	1 800 000	1 400 000	1 660 787	12 779 512
Opérations gérées en compte de tiers :	8 449 250	965 626	- 737 835	- 8 143 258	- 4 421	9 025 954	- 8 713 721	4 054	48 184	104 500	130 639	65 447	1 194 420
TVA décaissée	34 485	22 566	19 205	10 004	12 397	27 643	10 772	188	20 759	4 500	3 500	8 981	175 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	34 861	56 575	161 189	23 020	59 916	193 438	3 600	1 300	9 055	10 000	20 000	- 53 534	519 420
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	8 379 904	886 484	- 918 229	- 8 176 281	- 76 734	8 804 873	- 8 728 093	2 566	18 371	90 000	107 139	110 000	500 000
B. TOTAL	10 154 756	11 332 465	11 637 807	10 438 439	11 008 491	20 272 913	4 412 728	8 673 943	11 707 660	13 424 500	12 480 639	14 073 288	139 617 629
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 249 904	- 9 878 777	- 8 233 294	15 567 588	- 9 220 628	- 18 586 367	38 237 767	- 7 933 831	- 9 947 045	4 703 265	- 6 961 766	- 11 482 749	
SOLDE CUMULE (1) + (2)	40 614 437	30 735 660	22 502 366	38 069 953	28 849 325	10 262 958	48 500 725	40 566 894	30 619 849	35 323 114	28 361 347	16 878 598	

Tableau 8 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Opérations liées aux recettes fléchées - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)	-	-	-	•	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	(#.)	-			-
		ans (HIPL		
Personnel	3.5		101°	-	-
AE=CP		CHAI			
Fonctionnement et intervention		Dair.		-	-
AE					
CP					
Investissement	-	-	-		•
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	-	-	-	-

Tableau 9 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Tableau agrégé des opérations pluriannuelles et programmation - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

				A	utorisations d'enga	agement				Crédits de paiement			R	estes
	Opérations	Montant de l'opération	AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
CVEC 18-19		1 226 131	1 131 453	585 047	(141 000	1 131 453		0			500 084	40 000
CVEC 19-20		1 277 242	1 204 892	918 377	(, <u>LL</u> , 000,00	227 086	1 204 892		0	227 086	227 086	131 779	8 189
CVEC 20-21		1 276 014	992 721	559 804	(424 958,00	424 958	992 721		0	424 958		291 252	137 683
CVEC 21-22		1 268 127	0	0	(845 418,00	845 418	0	0	0	845 418		422 709	0
	l Vie étudiante et de campus	5 047 514	3 329 066	2 063 228	0	1 638 462	1 638 462	3 329 066		0	1 638 462	1 638 462	1 345 824	185 872
ALC	930B	1 908 844	2 242 714	1 140 583		434 396,00	434 396	2 242 714		0				17 457
LANGUES	930C	73 920	136 033	33 583		31711,00	34 714	136 033		0	34 714			3 150
SCSOC	930E	4 655 776	3 665 142	1 852 313		1 002 730,00	1 682 790	3 665 142		0		1 682 790	1 120 673	19 045
SCHUM	930D	1 749 894	1 463 616	665 573		033 000,00	655 808	1 463 616		0	655 808	655 808	428 513	13 061
STAPS	930F	1 279 190	722 587	453 652		583 243,00	583 243	722 587		0	583 243	583 243		22 854
DRV	930G6-EU	5 553 912	1 507 051	909 858	(1 143 131,00	1 143 131	1 507 051		0	1 143 131	1 143 131	3 500 923	15 314
MSHB	930GA	2 515 780	758 723	373 073	(677 414,00	677 414	758 723		0	677 414		1 465 293	12 512
	otal contrats de recherche	17 737 316	10 495 866	5 428 636		3 211 430	5 211 496	10 495 866	5 325 242	0	5 211 496	5 211 496	7 097 184	103 393
SUP/DGS (P		17 660 253	3 293 052	1 586 888		2 401 395	2 401 395	3 293 052			2 401 395	2 401 395	13 671 970	95 097
	contrats de formation continue	17 660 253	3 293 052	1 586 888		2 401 395	2 401 395	3 293 052		0	2 401 333	2 401 395	13 671 970	95 097
DRIM	PPI DRIM	17 485 761	11 158 212	10 406 141	(4 034 124	4 034 124	6 991 980	4 687 862	0	7 706 027	7 706 027	3 215 700	2 046 376
total progra	mmes pluriannuels d'investissement	17 485 761	11 158 212	10 406 141	(4 034 124	4 034 124	6 991 980	4 687 862	0	7 796 027	7 796 027	3 045 496	1 956 376
Total		57 930 844	28 276 196	19 484 892		13 285 477	13 285 477	24 109 964	13 382 252	-	17 047 380	17 047 380	25 160 475	2 340 738
pour inform	ation, répartition des opérations pluri	annuelles par env	veloppes :											
Ss total pers	onnel		7 736 697	4 634 575		4 157 865	4 157 865	7 736 697	4 644 775		4 157 865	4 157 865		
Ss total fond	tionnement et intervention		8 062 701	3 965 992		4 118 919	4 118 919	7 522 049	3 495 509		4 275 919	4 275 919		
Ss total inve	stissement		12 476 798	10 884 325		5 008 693	5 008 693	8 851 218	5 241 967		8 613 596	8 613 596		

B - Recettes

Financements extérieurs						
Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
CVEC 18-19	1 226 131		1 226 131	1 226 131		-
CVEC 19-20	1 277 242		1 277 242	1 277 242		-
CVEC 20-21	1 276 014		1 276 014	1 276 014		-
CVEC 21-22	1 268 127		1 268 127	422 709	845 418	
total Vie étudiante et de campus	5 047 514		5 047 514	4 202 096	845 418	-
ALC	1 908 844		1 908 844	1 526 721	125 258	256 865
LANGUES	73 920		73 920	46 360	26 760	800
scsoc	4 655 776		4 655 776	2 120 306	1 357 275	1 178 195
SCHUM	1 749 894		1 749 894	755 105	542 579	452 210
STAPS	1 279 190		1 279 190	531 244	126 595	621 351
DRV	5 553 912		5 553 912	892 700	2 275 051	2 386 161
MSHB	2 515 780		2 515 780	437 402	489 755	1 588 623
total contrats de recherche	17 737 316		17 737 316	6 309 838	4 943 273	6 484 205
SUP/DGS (PIA)	17 660 253		17 660 253	3 234 995	1 822 214	12 603 044
total contrats de formation continue	17 660 253		17 660 253	3 234 995	1 822 214	12 603 044
DRIM	17 485 761	70 000	17 415 761	6 743 256	5 426 300	5 246 205
Total programmes pluriannuels d'investissement	17 485 761	70 000	17 415 761	6 743 256	5 426 300	5 246 205
Total	57 930 844	70 000	57 860 844	20 490 185	13 037 205	24 333 454

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

	_	Prévision pluriannuelle					Prévisio	n N (BI + BR)							Prévision	N+1 6
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	СР
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) -(8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	
	Personnel		142 280	52 145		149 613	149 613	142 280	52 145		149 613	149 613				
Vie étudiante et de campus	Fonctionnement et intervention		2 351 826	1 663 498		1 033 346	1 033 346	2 351 826	1 564 930		1 033 346	1 033 346				
	Investissement		834 960	347 585		455 503	455 503	834 960	260 281		455 503	455 503				
	universitaire et de campus	5 047 514	3 329 066	2 063 228		1 638 462	1 638 462	3 329 066	1 877 356		1 638 462	1 638 462				
Dépenses d'investissement	Fonctionnement et intervention		550 652	505 831			0	10 000	262 745		157 000	157 000	0	0	C	,
	Investissement		10 607 560	9 900 310		4 034 124	4 034 124	6 981 980	4 425 118		7 639 027	7 639 027	1 990 000	2 700 400	C	J
Total	Dépenses d'investissement	17 485 761	11 158 212	10 406 141	0	4 034 124	4 034 124	6 991 980	4 687 862		7 796 027	7 796 027	1 990 000	2 700 400	0	,
	Personnel		5 457 515	3 466 505		2 494 835	2 494 835	5 457 515	3 476 705		2 494 835	2 494 835	1 702 162	1 702 162	1 421 207	1
Contrats de recherche	Fonctionnement et intervention		4 483 020	1 667 250		2 343 845	2 343 845	4 483 020	1 570 773		2 343 845	2 343 845	587 433	587 433	389 147	,
recherche	Investissement		555 331	294 880		372 816	372 816	555 331	277 765		372 816	372 816	74 500	74 500	35 000)
To	tal contrat de recherche	17 737 316	10 495 866	5 428 635		5 211 496	5 211 496	10 495 866	5 325 242		5 211 496	5 211 496	2 364 095	2 364 095	1 845 354	
Contrat de	Personnel		2 136 902	1 115 925		1 513 417	1 513 417	2 136 902	1 115 925		1 513 417	1 513 417	1 456 243	1 456 243	1 423 252	2
formation	Fonctionnement et intervention		677 203	129 413		741 728	741 728	677 203	97 062		741 728	741 728	716 604	716 604	703 793	j
continue	Investissement		478 946	341 550		146 250	146 250	478 946	278 804		146 250	146 250	54 750	54 750	54 750)
Total c	ontrat de formation continue	17 660 253	3 293 052	1 586 888		2 401 395	2 401 395	3 293 052	1 491 791	-	2 401 395	2 401 395	2 227 597	2 227 597	2 181 795	,
	Ss total personnel		7 736 697	4 634 575		4 157 865	4 157 865	7 736 697	4 644 775		4 157 865	4 157 865	3 158 405	3 158 405	2 844 459	,
	Ss total fonctionnement et		8 062 701	3 965 992		4 118 919	4 118 919	7 522 049	3 495 509		4 275 919	4 275 919	1 304 037	1 304 037	1 092 940	,
	Ss total investissement		12 476 798	10 884 325		5 008 693	5 008 693	8 851 218	5 241 967		8 613 596	8 613 596	2 119 250	2 829 650	89 750	,
TOTAL		57 930 844	28 276 196	19 484 893	-	13 285 477	13 285 477	24 109 964	13 382 252	-	17 047 380	17 047 380	6 581 692	7 292 092	4 027 149	,

AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
_	-	_	_	_	_
0	0	0	0	0	C
1 990 000	2 700 400	0	1 440 318	0	550 000
1 990 000	2 700 400	0	1 440 318	0	550 000
1 702 162	1 702 162	1 421 207	1 421 207	2 139 324	2 139 324
587 433	587 433	389 147	389 147	267 224	267 224
74 500	74 500	35 000	35 000	33 000	33 000
2 364 095	2 364 095	1 845 354	1 845 354	2 439 548	2 439 548
1 456 243	1 456 243	1 423 252	1 423 252	4 633 583	4 633 583
716 604	716 604	703 793	703 793	2 508 955	2 508 955
54 750	54 750	54 750	54 750	87 500	87 500
2 227 597	2 227 597	2 181 795	2 181 795	7 230 038	7 230 038
3 158 405	3 158 405	2 844 459	2 844 459	6 772 907	6 772 907
1 304 037	1 304 037	1 092 940	1 092 940	2 776 179	2 776 179
2 119 250	2 829 650	89 750	1 530 068	120 500	670 500

5 467 467

9 669 586

10 219 586

Prévision N+1 et suivantes

B - Prévisions de recettes

		Prévision	Prévis	sion N
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N
		(18)	(19)	(20)
	Financement de l'Etat			
Vie étudiante et de campus	Autres financements publics	5 047 514	4 202 096	845 418
uc campus	Autres financements			
Total Vie	universitaire et de campus	5 047 514	4 202 096	845 418
Recettes	Financement de l'Etat*	9 050 111,00	3 964 756	3 189 700
d'investissement	Autres financements publics**	8 422 150,00	2 765 000	2 236 600
(PPI)	Autres financements***	13 500,00	13 500	
	Total PPI	17 485 761	6 743 256	5 426 300
	Financement de l'Etat*	1 145 629	407 148	252 480,00
Contrats de recherche	Autres financements publics**	15 196 490	5 044 414	4 382 202,00
recilerene	Autres financements***	1 395 197	858 275	308 591,00
To	otal contrat de recherche	17 737 316	6 309 837	4 943 273
Contrat de	Financement de l'Etat*	497 740		
formation	Autres financements publics**	17 162 513	3 234 995	1 822 214
continue	Autres financements***			
Total o	ontrat de formation continue	17 660 253	3 234 995	1 822 214
	Ss total financement de l'Etat	10 693 480	4 371 904	3 442 180
	Ss total autres financements publics	45 828 667	15 246 505	9 286 434
	Ss total autres financements	1 408 697	871 775	308 591
	TOTAL	57 930 844	20 490 184	13 037 205

Prévisions en N+1 et suivantes										
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2								
(21)	(22)	(23)								
0	0	0								
0	0	0								
0	0	0								
0	0	0								
0	1 895 655	0								
2 035 000	1 187 950	197 600								
		0								
2 035 000	3 083 605	197 600								
112 545	70 250,00	303 206								
1 635 820	1 085 956,00	3 048 098								
24 137	12 000,00	192 194								
1 772 502	1 168 206	3 543 498								
113 000		384 740								
1 723 578	1 794 978	8 586 748								
***************************************	***************************************	0								
1 836 578	1 794 978	8 971 488								
225 545	1 965 905	687 946								
5 394 398	4 068 884	11 832 446								
24 137	12 000	192 194								
5 644 080	6 046 789	12 712 586								

TABLEAU 11 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			Moyens de		Moyens hors budget de l'établissement						
		l'établissement		CNRS		CONTRAT ANR		AUTRES CONTRATS			
	Fonctionnement	14 633		2 500		95 750		141 795			
UMR 6554 LETG laboratoire LETG_Rennes COSTEL	Personnel		Emplois : 3 ETP		Emplois : 7 ETP	54 000	Emplois : 1,5 ETP	164 602	Emplois : 5 ETP		
	Investissement	2 000				4 000		9 000			
	Fonctionnement	27 317		32 000		122 253		170 936			
UMR 6590 ESO laboratoire ESO Rennes	Personnel	7 500	Emplois : 3 ETP		Emplois : 6 ETP	45 000	Emplois : 2 ETP	116 784	Emplois : 4 ETP		
	Investissement	5 000				8 000		6 000			
	Fonctionnement	12 121		7 910				30 268			
UMR 6566 CREAAH laboratoire LAHM	Personnel		Emplois : 2,4 ETP		Emplois		Emplois	52 122	Emplois : 1,1 ETP		
	Investissement	3 000						2 000			
UMD CC25 IDMAD Jahayataiya da atatistigua	Fonctionnement	10 431						21 578			
UMR 6625 IRMAR laboratoire de statistique	Personnel		Emplois : 0,6 ETP		Emplois		Emplois		Emplois : 1 ETP		
	Investissement	2 000						4 000			
	Fonctionnement	6 216						900			
UMR 6051 ARENES	Personnel		Emplois : 0,2 ETP		Emplois :		Emplois :		Emplois : 0 ETP		
	Investissement										

ANNEXE 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Synthèse budgétaire et comptable - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Comptabilité budgétaire Comptabilité générale

Stocks initiatux Niveau initial du bosoin en Tonds de roulement 12 469 429 12 895 140 1					BR				
Stocks initiaux 3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement 4 Niveau initial de la trésorerie 5 25 364 533 4 Niveau initial de la trésorerie 5 25 364 533 5 Autorisations d'engagement 5 Autorisations d'engagement 5 Autorisations d'engagement 6 Résultat patrimonial 7 Capacité d'autofinancement (CAF) 8 Variation du fonds de roulement 9 Opérations bilancielles non budgétaires Nouvel emprunt / remboursement de prêt Remboursement d'emprunt / prêt accordé Cautionnements et dépôts 10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires 8 Production immobilisée Production immobilisée Produits divers de gestion courante 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires Produits divers de gestion courante 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires Produits divers de gestion courante 12 Soide budgétaire 1 ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur + / - 629 517 Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de + / - 629 517 Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de + / - 629 517 Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de + / - 629 517 Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de popérations aux exerciose américurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de le vercice en cours 12 Soide budgétaire 3 9 - 9 10 - 11 12 Rocettes budgétaires 12 Soide budgétaire 3 9 - 10 - 11 12 Rocettes budgétaires 12 Soide budgétaire 3 - 9 - 10 - 11 13 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements relatifs à des opérations de le vercice en cours 14 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements relatifs à des opérations de le vercice en cours 15 Variation de la trésorerie en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 16 Variation de la trésorerie liés aux opérations de le vercice en cours 19 Niveau final de la trésorerie liés aux opérations		1	Niveau initial de restes à payer						
Stocks initiaux 3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement 4 Niveau initial de la trésorerie 5 25 364 533 4 Niveau initial de la trésorerie 5 25 364 533 5 Autorisations d'engagement 5 Autorisations d'engagement 5 Autorisations d'engagement 6 Résultat patrimonial 7 Capacité d'autofinancement (CAF) 8 Variation du fonds de roulement 9 Opérations bilancielles non budgétaires Nouvel emprunt / remboursement de prêt Remboursement d'emprunt / prêt accordé Cautionnements et dépôts 10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires 8 Production immobilisée Production immobilisée Produits divers de gestion courante 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires Produits divers de gestion courante 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires Produits divers de gestion courante 12 Soide budgétaire 1 ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur + / - 629 517 Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de + / - 629 517 Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de + / - 629 517 Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de + / - 629 517 Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de popérations aux exerciose américurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de le vercice en cours 12 Soide budgétaire 3 9 - 9 10 - 11 12 Rocettes budgétaires 12 Soide budgétaire 3 9 - 10 - 11 12 Rocettes budgétaires 12 Soide budgétaire 3 - 9 - 10 - 11 13 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements relatifs à des opérations de le vercice en cours 14 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements relatifs à des opérations de le vercice en cours 15 Variation de la trésorerie en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 16 Variation de la trésorerie liés aux opérations de le vercice en cours 19 Niveau final de la trésorerie liés aux opérations			I						
Niveau Initial de la trésorerie 25 364 533	Stocks								
South invesus initial de la infesorerie fischée 25 364 533	initiaux	_							
Stocks finaux Stocks					25 364 533				
5 Autorisations d'engagement 138 851 306 6 Résultat patrimonial -1 080 358 7 Capacité d'autofinancement (CAF) 419 642 8 Variation du fonds de roulement -7 911 636 9 Opérations bilancielles non budgétaires SENS 0 Nouvel emprunt / remboursement de prêt +/- Remboursement d'emprunt / pet accorde + - Caudionnements et dépôts - 0 Variation des stocks Production mmobilisée + - Produits divers de gestion courante + - Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations et + - Ecart entre les produits / ressources et les écaissements relatifs à des opérations et + - Produits de patient - - - Produits de patient - - - - - - Produits de patient - - - - - - Produits de patient - - - - - - - Produits de patient - - - - - - - - Produits de patient - - - - - - - - -					25 364 533				
6 Résultat patrimonial									
7 Capacité d'autofinancement (CAF) 419 642 8 Variation du fonds de roulement -7 911 636 9 Opérations bilancielles non budgétaires SENS 0 Nouvel emprunt / remboursement de prêt +/- Remboursement d'emprunt / prêt accordé + + Cautionnements et dépôts 0 10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires SENS 0 Variation des stocks +/- Production immobilisée + + Charges sour oréances irrécouvrables + Produits divers de gestion courante + + 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires SENS 629 517 Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges relatives des cours en les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ceart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de rexercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de rexercices antérieurs et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours 12 Solde budgétaires 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 - 11 12 a Recette budgétaire 8 - 9 - 10 -		5	Autorisations d'engagement		138 851 306				
7 Capacité d'autofinancement (CAF) 8 Variation du fonds de roulement 9 Opérations bilancielles non budgétaires Nouvel emprunt / prebusement de prêt Rembousement d'emprunt / prêt accordé Cautionnements et dépôts 10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires SENS Variation des stocks Production immobilisée Charges sur créances irécouvrables Produits divers de gestion courante 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs 12 Solde budgétaires 129 832 056 13 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers 138 423 209 14 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers -105 218 15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14 -8 435 935 det tiers (non budgétaires) 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 -8 436 935 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 -8 436 935 17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final du besoin en fonds de roulement = 12 - 12 370 805 18 18 Niveau final du la trésorerie fléchée 16 20 838 18 18 Niveau final du la trésorerie fléchée 16 20 838 18 18 Niveau final du la trésorerie fléchée 16 20 838 18 18 Niveau final du la trésorerie fléchée 16 20 838 18 18 Niveau final du la trésorerie fléchée 16 20 838 18 18 Niveau final du la trésorerie fléchée 16 20 838 18 18 Niveau final du la trésorerie fléchée 16 20 838 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18		6	Résultat patrimonial		-1 080 358				
8 Variation du fonds de roulement		7	·		419 642				
Plux de l'année Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nome et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nome et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opérations au nome et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liée aux opér		8	` ` `		-7 911 636				
Nouvel emprunt / remboursement de prêt Remboursement de répots + /- Remboursement de répots - 0 Nouvel emprunt / remboursement de prêt Remboursement de répots - 0 10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires Variation des stocks Production immobilisée + + Charges sur créances irrécouvrables									
Remboursement d'emprunt / prêt accordé - 0 0 0 0 0 0 0 0 0		9	Opérations bilancielles non budgétaires	SENS	0				
Cautionnements et dépôts - 0			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires SENS 0					0				
Variation des stocks + /- + + + + + + + + +				-	U				
Production immobilisée Charges sur créances irrécouvrables Produits divers de gestion courante 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations et l'- l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours 12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11 13 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11 14 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers 12 Crédits de palement ouverts 13 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers 14 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers 15 Variation de la trésorerie en fléchée 16 Variation de la trésorerie en fléchée 17 Restes à payer 18 Niveau final de restes à payer 19 Niveau final de restes à payer 19 Niveau final du besoin en fonds de roulement 20 Niveau final du la testorerie fléchée 21 Niveau final du la testorerie fléchée 21 Niveau final du la trésorerie fléchée 22 Niveau final du la trésorerie fléchée 23 ASS 598 21 Niveau final du la trésorerie fléchée 24 ASS 598 21 Niveau final du la trésorerie fléchée 25 ASS 598 21 Niveau final du la trésorerie fléchée 26 Niveau final du la trésorerie fléchée 27 ASS 598		10			0				
Charges sur créances irrécouvrables Produits divers de gestion courante 11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations ur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours 12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11 12.8 Recettes budgétaires 129 832 056 12.b Crédits de paiement ouverts 138 423 209 13 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) 0 det tiers (non budgétaires) 15 Variation de la trésorerie el2 - 13 - 14 15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 15.b dont variation de la trésorerie fléchée 0 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 142 019 043 19 Niveau final du fonds de roulement 0 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement 0 21 Niveau final de la trésorerie fléchée 0 21 Niveau final de la trésorerie fléchée 0 22 Ontreau final de la trésorerie fléchée 0 23 Ontreau final de la trésorerie fléchée 0 24 Niveau final de la trésorerie fléchée 0 25 Ontreau final de la trésorerie fléchée 0 26 Ontreau final de la trésorerie fléchée 0 27 Ontreau final de la trésorerie fléchée 0									
Flux de l'année Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétai									
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs +/- 629 517			ŭ .						
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs +/- 629 517		44		OFNO	000 547				
Flux de l'année Flux de l'année Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations des des saféts Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations et les décaissements relatifs à des opérations de les values Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de les saféts Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de les saféts Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de les saféts Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de les saféts Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations et les décaissements elatifs à d			Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur		629 517				
Plux de Plannée Plan			exercices antérieurs	+/-					
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours 12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	Elements		i i	+/-	629 517				
opérations sur exercices antérieurs Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours 12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11				± /					
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11 -8 541 153 12.a Recettes budgétaires 129 832 056 12.b Crédits de paiement ouverts 138 423 209 13 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers -105 218 14 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) 0 15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14 -8 435 935 15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 0 15.b dont variation de la trésorerie non fléchée -8 485 935 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 524 299 17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du besoin en fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0 0 19 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0 0 15 Variation de la trésorerie fléchée 0 0 16 Variation du besoin en fonds de roulement 0 0 17 Variation du besoin en fonds de roulement 0 0 0 19 Niveau final de la trésorerie 0 0 0 0 20 Niveau final de la trésorerie fléchée 0 0 0 0 21 Niveau final de la trésorerie fléchée 0 0 0 22 Variation de la trésorerie fléchée 0 0 0 23 Variation de la trésorerie fléchée 0 0 0 24 Variation de la trésorerie fléchée 0 0 0 0 25 Variation de la trésorerie fléchée 0 0 0 0 26 Variation de la trésorerie fléchée 0 0 0 0 0 27 Variation de la trésorerie fléchée 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Tannee			.,-					
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11 -8 541 153 12.a Recettes budgétaires 129 832 056 12.b Crédits de paiement ouverts 138 423 209 13 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers -105 218 14 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) 0 15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14 -8 435 935 15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 15.b dont variation de la trésorerie non fléchée -8 485 935 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 524 299 17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du besoin en fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0			<u> </u>	+/-					
12.a Recettes budgétaires 129 832 056 12.b Crédits de paiement ouverts 138 423 209 138 423 209 138 423 209 138 423 209 138 423 209 138 423 209 138 423 209 138 423 209 148 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) 0		42			0 544 452				
12 b Crédits de paiement ouverts 13 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers -105 218 14 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) 15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14 -8 435 935 15.a dont variation de la trésorerie fléchée -8 485 935 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 524 299 17 Restes à payer 18 Niveau final de restes à payer 19 Niveau final de restes à payer 10 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie -16 928 598 -17 Septimient -18 Niveau final de la trésorerie fléchée -19 Niveau final de la trésorerie fléchée									
13 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers -105 218 14 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) 15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14 -8 435 935 15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 dont variation de la trésorerie non fléchée -8 485 935 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 524 299 17 Restes à payer 18 Niveau final de restes à payer 19 Niveau final de restes à payer 10 Niveau final du besoin en fonds de roulement 10 Niveau final du besoin en fonds de roulement 10 Niveau final du besoin en fonds de roulement 11 Stocks finaux 12 Niveau final de la trésorerie 13 Stocks finaux 14 O19 043									
14		12.5	ordita de palement daverta		100 420 200				
14		13	Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et nour le compte de tiers	compte de tiers					
14 de tiers (non budgétaires) 0 15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14 -8 435 935 15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 15.b dont variation de la trésorerie non fléchée -8 485 935 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 524 299 17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0					100 210				
15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14 -8 435 935 15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 15.b dont variation de la trésorerie non fléchée -8 485 935 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 524 299 17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0		44	Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes		•				
15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 15.b dont variation de la trésorerie non fléchée -8 485 935		14	de tiers (non budgétaires)		U				
15.a dont variation de la trésorerie fléchée 0 15.b dont variation de la trésorerie non fléchée -8 485 935									
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée 16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 17 Restes à payer 18 Niveau final de restes à payer 19 Niveau final du fonds de roulement 19 Niveau final du besoin en fonds de roulement 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement 21 Niveau final de la trésorerie 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 18 485 935 19 Autorité de la trésorerie fléchée 10 10 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1		15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		-8 435 935				
16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14 524 299 17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0		15.a			0				
17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie 6 0		15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-8 485 935				
17 Restes à payer 428 097 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie 6 0		16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		524 299				
Stocks finaux 18 Niveau final de restes à payer 14 019 043 19 Niveau final du fonds de roulement 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0									
Stocks finaux 19 Niveau final du fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0		17	Restes à payer		428 097				
Stocks finaux 19 Niveau final du fonds de roulement 4 557 793 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0		40	lu e i .		44.040.040				
Stocks finaux 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0		- 18	niveau final de restes a payer		14 019 043				
Stocks finaux 20 Niveau final du besoin en fonds de roulement -12 370 805 21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0		19	Niveau final du fonds de roulement		4 557 793				
21 Niveau final de la trésorerie 16 928 598 21.a dont niveau final de la trésorerie 60 0									
21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée 0	Tinaux								
				0					
		21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		16 878 598				

ANNEXE 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Plan d'Actions Achat

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

2020-2023

Identité du projet						Mutualisati	on du beso	n	Les cina ob	jectifs de po	litique pu	ıblique		
	Ĭ		ı	T T	T T			Ī			1	1	Ī	
Objet du projet de marché, du marché subséquent, de l'action de progrès ou du projet d'avenant	principal envisagé	Date de notification prévue	Durée du contrat envisagée,r econductio ns et tranches fermes comprises	Montant total estimé du futur contrat (reconduction et tranches fermes comprises) ou estimation de la dépense des accords cadres exécutés en bons de commande	Renouvellement ou Nouveau marché	Mutualisation envisagée ou déjà réalisée au sein de l'établissement	Mutualisation avec des entités extérieures ou externalisation de la procédure envisagées		Dépenses attendues base 12 mois	achat prévisionnelle base 12 mois	Projet ouvert à une PME	Projet ouvert à l'acquisition de solutions innovantes	Intégration envisagée de dispositions environnem entales	sociales
Réhabilitation du bat E	Faire ou faire faire (ex		24		Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Réhabilitation du bat E - Optimisation de la perf énergétique - PLAN DE RELANCI	<u> </u>	2021	24	1 328 993,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Réfection et rénovation terrasses - PLAN DE RELANCE		2021	24	1 966 118,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Modernisation de l'éclairage intérieur - PLAN DE RELANCE		2021	12	541 250,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Rénovation énergétique de l'éclairage extérieur Campus Villejean - PLAN DE REL	ANCE	2021	12	256 500,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Rénovation amphi 4		1er trimestre 2021	12	340 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Téléphonie fixe	Globalisation, mutuali	1er trimestre 2021	48	140 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	DAE	Non				Non	Non
Acquisition de logiciels Microsoft	Globalisation, mutuali	1er trimestre 2021	48	60 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	MEN	Non		Non		Non	Non
Copieur haut volume couleur	Optimisation du besoi		60	200 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Modernisation des controles d'accès	Faire ou faire faire (ex		24	470 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non				Non	Non
Maintenance préventive et curative des ascenseurs		1er trimestre 2021	48	180 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Entretien et réparation des terrasses des Universités de Rennes 1 et Rennes 2		1er trimestre 2023	48	160 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	Rennes 1	Non				Non	Non
Contrôle réglementaire des installations techniques	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2021	48	70 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	Rennes 1	Non	Non	Non		Non	Non
Nettoyage des locaux (fusion)		2ème trimestre 2021	48	3 300 000,00 €	Renouvellement	Oui	Oui	ENS Rennes	Non	Oui	Oui		Non	Non
Maintenance des infrastructures serveurs & stockage		2ème trimestre 2021	48	130 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non					Non
MATINFO 4	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2021	48	1 160 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	AMUE	Non		Non		Non	Non
Accessibilité handicapé batiments R, Mazier, Ext	Négociation	2ème trimestre 2021	12	200 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non		Non	Non
Relamping salles de cours - performance énergétique		2ème trimestre 2021	4	172 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Abonnements à des journaux, revues, périodiques		3ème trimestre 2021	48	1 400 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Acquisition de livres non scolaires		3ème trimestre 2021	48	2 220 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non			Non
Fourniture de titres de transport		3ème trimestre 2021	48	2 520 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	ENS Rennes	Non	Non	Non		Non	Non
Hébergement hôtelier à Rennes		3ème trimestre 2021	48	280 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non			Non
Prestations de traiteurs - Restauration rapide		3ème trimestre 2021	30	1 000 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non		Non	Non
Fourniture d'éléctricité		4ème trimestre 2021	24	1 300 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	DAE	Non	Non	Non		Non	Non
Aménagement des ateliers techniques bat L	Négociation	2ème trimestre 2022	6	300 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non		Non	Non
Rénovation des sanitaires A200	Négociation	2ème trimestre 2022	3	40 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non		Non	Non
Rénovation des sanitaires A300	Négociation	2ème trimestre 2022	3	40 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non			Non
Maitrise d'œuvre Réhabilitation Batiment A		2ème trimestre 2022		70 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Aménagement Hall B	Négociation	2ème trimestre 2022		500 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non			
Remplacement des ouvrants	Négociation	2ème trimestre 2022		90 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés		2ème trimestre 2022		105 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	UGAP	Non		Non		Non	Non
Acquisition de serveurs & solution de stockage		3ème trimestre 2022			Renouvellement	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Commissaire aux comptes	Globalisation, mutuali	4ème trimestre 2022		160 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	AMUE	Non		Non		Non	Non
Vérification des SSI & UAR		2ème trimestre 2023		230 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non		Non		Non	Non
Prestations de déménagement		2ème trimestre 2023	48	140 000,00 €	Renouvellement	Non	Non	ļ	Non			l	Non	Non
Diag Amiante Plomb	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2023	48	80000	Renouvellement	Non	Oui	Rennes 2	Non		Non			
Location et maintenance de copieurs (fusion)	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2023	48	250000	Renouvellement	Oui	Non		Non	Non	Non			
Solution numérique Imprimerie Reprographie		3ème trimestre 2023	60	275000	Renouvellement	Non	Non		Non	Oui	Non			
Maintenance Multi Technique	Globalisation, mutuali	3ème trimestre 2023	36	160000	Renouvellement	Non	Oui	UGAP	Non	Non	Non			
Maintenance Multi Technique			36	280000	Renouvellement	Non	Oui	UGAP	Non			1		
Logiciels ORACLE			48	300000	Renouvellement	Non	Oui	Groupe Logicie	Non		Non	1		t
Fourniture de papiers	Optimisation du cahie		48	450000	Renouvellement	Non	Non	C. Supo Logicie	Non		Non	1		
	Opunisation du Canie							 				 	***	
Prestations de traiteurs (fusion)			48	1500000	Renouvellement	Non	Non	!	Non		Non	1		
Fourniture d'éléctricité	I	4ème trimestre 2023	48	1740000	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	l		

ANNEXE 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes Annexe immobilière - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Onérateur
Operateur

		dernier BR (2021)	Prévision (2022) (année N)
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X		
dont biens propres	X	5	5
dont biens domaniaux	X	28	28
dont prises à bail	Х	1	1
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	3	3
Surface totale occupée (m² - SUB)	Х	92 649	92 649
dont biens propres	Х	2 094	2 094
dont biens domaniaux	Х	89 815	89 815
dont prises à bail	Х	740	740
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales	Х	5 706	5 706
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X		

	classe de	exécution	dernier BR
	compte (n°)	(N-1)	(N)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125		
Locations immobilières (*)	6132		
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152		

Dépenses d'acquisition à l'€ près		
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X	

Dépenses d'investissement à l'€ près		
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X	

oduits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près									
dont biens propres	7752								
dont biens domaniaux	7752								



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 25 novembre 2022

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 811-3, L. 841-5 et D.841-2 à D. 841-11 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021 et notamment l'article 9 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 124-2022

3 - Programmation de la contribution de vie étudiante et de campus 2023

Membres en exercice: 35

Votants : 26 Présents : 17 Représentés : 9

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstention: 0 Contre: 5 Pour: 21 La Présidente de l'Université Rennes 2

Chivalan Cuégo

Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Programmation initiale de la CVEC 2023

La programmation initiale de la contribution de vie étudiante et de campus de l'exercice 2023 est approuvé

cvec 2023 - programmation initiale	2
cvec 2023 - présentation par thèmes	3
cvec 2023 - présentation par services	4
cvec 2023 - résultat vote commission	5

CVEC 2623° il d'admininistration plénier de l'Université Rennes 2 - Séance du 25 novembre 2022 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124 - Point 3 - Annexe à la délibération n° 124

	I	I	I	T				DDOODAMATION	1	
Thème	Déposant	CVEC versée à	Projet mis en œuvre par	Nom projet	Pérenne	Masse (F/I/MS)	Montants demandés dans fiches actions	PROGRAMMATION INITIALE 42€ X 21 000 E	Prévision programmation rectificative soclée	Projets à rediscuter en programmation
CULTURE	ADORER	ADORER	ADORER	Fonctionnement de la radio étudiante C-Lab	Oui	FG	25 000,00 €	12 500,00 €		rectificative 0,00 €
CULTURE	Ciné-Tambour	Ciné-Tambour	Ciné-Tambour	de Rennes Ciné-Tambour	Oui	FG	36 175,00 €	18 175,00 €	18 000,00 €	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Epicerie gratuite	SVE	Epicerie gratuite	Vacations étudiantes pour l'épicerie gratuite	Oui	MS	7 100,00 €	7 100,00 €	0,00€	0,00 €
SPORT	AS Rennes 2	AS Rennes 2	AS Rennes 2	Stages sportifs et artistiques	Oui	FG	50 360,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 360,00 €
SPORT	AS Rennes 2	AS Rennes 2	AS Rennes 2	Animations sportives et culturelles Indemnisation des volontaires en service	Oui	FG	740,00 €	740,00 €		0,00€
AUTRE VIE ETUDIANTE AMENAGEMENT ET		SVE	SVE	civique	Oui	FG	19 400,00 €	19 400,00 €		0,00€
EQUIPEMENT ACCUEIL &	SVE	SVE	SVE	Achat de 10 tables pliantes	Non	FG	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00€	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT ACCUEIL &	SVE	SVE	SVE	Goodies FSDIE	Oui	FG	4 320,00 €	4 320,00 €	0,00€	0,00€
ACCOMPAGNEMENT	SVE	SVE	SVE	Animations pour le dispositif Buddy System Renouvellement de la licence Adobe pour les	Oui	FG	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00€	0,00€
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	associations étudiantes	Oui	FG	9 152,60 €	0,00 €	0,00€	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT AMENAGEMENT ET	SVE	SVE	SVE	Achat de 4 barnums	Non	IG	3 300,00 €	3 300,00 €	0,00€	0,00 €
EQUIPEMENT AUTRE VIE	SVE	SVE	SVE	Réassortiment de transats	Oui	FG	1 785,00 €	1 785,00 €	0,00 €	0,00 €
ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Missions d'accueil du SVE	Oui	FG	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00€	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	SVE	Prime vélo	Oui	FG	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Mise à disposition d'un pool de vacataires étudiant.e.s pour le soutien de l'activité de l'université	Oui	MS	70 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Vacation étudiantes pour le bistrot-crêperie de l'Erève	Oui	MS	24 200,00 €	18 000,00 €	6 200,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	SVE	SVE	SVE	Soirée campus 2023	Ne sait pas	FG	52 500,00 €	52 500,00 €	0,00€	0,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Budget participatif 2023	Oui	IG	60 000,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €	0,00 €
SANTE	SVE	SVE	SVE	Recharges distributeurs protections périodiques	Oui	FG	20 000,00 €	0,00€	0,00 €	5 000,00 €
AUTRE VIE	SVE	SVE	SVE	Soutien au BVE	Oui	FG	7 000,00 €	7 000,00 €	0,00€	0,00 €
ETUDIANTE ACCOMPAGNEMENT	SVE	SVE	DSI	Fonds de réparation des ordinateurs prêtés	Oui	FG	2 000,00 €	2 000,00 €	·	0,00 €
SOCIAL DES ETUDIANTS ACCOMPAGNEMENT				aux étudiants Housses de protection pour les Mac Book Air			·			
SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	DSI	prêtés aux étudiant.e.s	Non	FG	500,00 €	500,00 €		0,00 €
FSDIE AMENAGEMENT ET	SVE BVE	SVE SVE	SVE SVE	FSDIE Achat de baby-foot	Oui Non	FG IG	336 000,00 € 10 000,00 €	285 000,00 € 5 000,00 €	93 000,00 € 0,00 €	0,00 € 5 000,00 €
EQUIPEMENT AUTRE VIE	BVE	SVE	SVE	Agrément des associations étudiantes	Oui	FG	35 000,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €	0,00 €
ETUDIANTE SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Provision grands travaux SIUAPS	Non	IG	150 000,00 €	0,00€	0,00€	150 000,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Construction de 4 padel tennis extérieurs	Non	IG	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Soutien aux activités nouvelles à Saint-Brieuc	Oui	MS	4 188,00 €	2 188,00 €	2 000,00 €	0,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Soutien au fonctionnement du SIUAPS (4€/E)	Oui	FG-IG-MS	110 709,50 €	42 000,00 €	42 000,00 €	0,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Projets SIUAPS (1,50€/E)	Oui	FG-IG-MS		15 750,00 €	15 750,00 €	0,00 €
SANTE	SSE	SSE	SSE	Soutien au fonctionnement du SSE (6,30€/E)	Oui	MS	206 340,00 €	0,00€	132 300,00 €	0,00 €
SANTE	SSE	SSE	SSE	Projets du SSE (3,70€/E) Offrir aux étudiants des œuvres d'artistes	Oui			0,00 €	77 700,00 €	0,00 €
CULTURE	SUP:EDULAB	SVE	SUP/EDULAB	pour Noël sous la forme d'un jeu-concours	Oui	FG	960,00€	960,00 €	0,00€	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	BVE	SVE	DRIM	Aménagement du bistrot de l'Erève	Non	FG	8 800,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	VPE	SVE	DRIM	Adapter un local pour l'accueil des étudiant.e.s en situation de handicap	Non	IG	17 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00€
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	DRIM	SVE	DRIM	Garage à vélos sécurisé pour les étudiant.e.s	Non	IG	35 000,00 €	17 500,00 €	0,00€	0,00 €
AMENAGEMENT ET	DRIM	SVE	DRIM	(Tranche 2) Développement des zones de prairie fleurie	Non	FG	5 000,00 €	0,00 €	0,00€	5 000,00 €
EQUIPEMENT AMENAGEMENT ET	DRIM		DRIM	Signalétique extérieure et intérieure du		IG	·			
EQUIPEMENT AMENAGEMENT ET		SVE		bâtiment Erève	Non		35 000,00 €	0,00 €		0,00 €
EQUIPEMENT ACCOMPAGNEMENT	DRIM	SVE	DRIM	Bagagerie/casiers connectés Actions de sensibilisation et de	Oui	FG	51 000,00 €	0,00 €	0,00€	51 000,00 €
SOCIAL DES ETUDIANTS	Mission égalité	SVE	Mission égalité	communication	Oui	FG	16 200,00 €	10 800,00 €	5 400,00 €	0,00 €
CULTURE CULTURE	Service Culturel Service Culturel	SVE SVE	Service Culturel Service Culturel	Gratuité de la saison culturelle Vacations étudiantes au service culturel	Oui Oui	FG MS	3 500,00 € 6 903,00 €	2 450,00 € 4 832,00 €	1 050,00 € 2 071,00 €	0,00 € 0,00 €
CULTURE	Service Culturel	SVE	Service Culturel	Actions de communication sur la saison culturelle 2022-2023	Oui	FG	18 300,00 €	12 200,00 €		0,00€
CULTURE	Service Culturel	SVE	Service Culturel	Densification de la saison culturelle	Oui	FG	60 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Com'	SVE	Service Com'	Welcome Packs 2022	OUI	FG	92 800,00 €	92 800,00 €	0,00€	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Com'	SVE	Service Com'	Journées campus 2023 Villejean et Mazier	OUI	FG + MS	27 300,00 €	27 300,00 €	0,00€	0,00€
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Com'	SVE	Service Com'	Guides étudiants rentrée 2023	Oui	FG	7 500,00 €	7 500,00 €	0,00€	0,00€
SANTE CULTURE	Service Com' Campus Mazier	SVE SVE	Service Com' Campus Mazier	Semaine de la santé 2023 Action culturelle du campus Mazier	Oui Oui	FG + MS FG + IG	10 100,00 € 21 700,00 €	2 000,00 € 10 850,00 €	0,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Aménagement de l'espace des associations étudiantes	Non	IG	10 000,00 €	5 000,00 €		0,00 €
AMENAGEMENT ET	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Aménagements extérieurs	Non	IG	9 200,00 €	4 600,00 €	0,00€	0,00 €
EQUIPEMENT CULTURE	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Coups de cœur BU	Oui	FG	2 000,00 €	0,00 €		0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Animations "Vert le jardin"	Oui	MS	2 000,00 €	1 000,00 €	0,00€	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Asub 22	Achat d'un voilier	Non	IG	36 000,00 €	0,00 €		36 000,00 €
SPORT AMENAGEMENT ET	Campus Mazier	SVE	Asub 22	Fonctionnement de l'activité voile	Oui	FG	4 000,00 €	0,00 €	, i	4 000,00 €
EQUIPEMENT RESERVE	Campus Mazier DFP	SVE DFP	Campus Mazier DFP	Aménagement d'une salle de convivialité Maison de la santé - Tranche 4	Non Non	IG IG	8 000,00 € 50 000,00 €	4 000,00 € 0,00 €	0,00 € 0,00 €	0,00 € 50 000,00 €
AMENAGEMENT ET	Bar associatif	SVE	DRIM/ Bar	Bar associatif dans le hall B	Non	IG	25 000,00 €	25 000,00 €		0,00€
EQUIPEMENT			associatif	Dépenses			1 970 633,10 €	892 650,00 €		506 360,00 €
					i			332 000,000		300 000,00 0

1 ^{ère} attribution CROUS	882 000,00 €
2 ^{ème} attribution CROUS	378 000,00 €
Reliquat CVEC 2021 (estimation mimimale)	50 000,00 €
Total crédits ouverts prévisionnels	1 310 000,00 €

RÉPARTITION CVEC INITIALE 2023 PAR THÈMES

	Programmation initiale	Prévision programmation rectificative	Total prévisionnel
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	20 400,00 €	10 400,00 €	30 800,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	188 420,00 €	0,00€	188 420,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	78 785,00 €	97 000,00 €	175 785,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	140 400,00 €	71 200,00 €	211 600,00 €
CULTURE	91 967,00 €	69 721,00 €	161 688,00 €
FSDIE	285 000,00 €	93 000,00 €	378 000,00 €
RESERVE	0,00€	50 000,00 €	50 000,00 €
SANTÉ	2 000,00 €	215 000,00 €	217 000,00 €
SPORT	85 678,00 €	389 110,00 €	474 788,00 €
TOTAL	892 650,00 €	995 431,00 €	1 888 081,00 €

RÉPARTITION CVEC INITIALE 2023 PAR SERVICES

	Programmation initiale	Prévision programmation rectificative	Total prévisionnel
Associations étudiantes Rennes 2	63 515,00 €	95 860,00 €	159 375,00 €
Campus Mazier	25 450,00 €	0,00€	25 450,00 €
DFP (réserve)	0,00€	50 000,00 €	50 000,00 €
DRIM	52 500,00 €	56 000,00 €	108 500,00 €
DSI	2 500,00 €	0,00€	2 500,00 €
Mission égalité	10 800,00 €	5 400,00 €	16 200,00 €
Service Communication	129 600,00 €	0,00€	129 600,00 €
Service Culturel	49 482,00 €	39 221,00 €	88 703,00 €
SIUAPS	59 938,00 €	359 750,00 €	419 688,00 €
SSE	0,00€	210 000,00 €	210 000,00 €
SUP/Edulab	960,00€	0,00€	960,00€
SVE	497 905,00 €	179 200,00 €	677 105,00 €
TOTAL	892 650,00 €	995 431,00 €	1 888 081,00 €

VOTE COMMISSION CYEC INITIALE DU 15 NOVEMBRE 2023

Votants	NPPV	Abstentions	Pour	Contre
11	0	0	11	0



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 25 novembre 2022

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-1-5 et L L712-3 ; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 125 – 2022

4 - Formation

4-1 - Parcoursup

4-1 – a - Critères généraux d'examens des vœux (modalités d'admission)

UFR Sciences Sociales, Licence Histoire – proposition d'ajout du baccalauréat général dans les critères généraux d'examen des voeux

Membres en exercice: 35

Votants : 26 Présents : 16 Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 2 Contre: 13 Pour: 11

La Présidente de l'Université Rennes 2

Université Remmes • Christine RIVALAN GUÉGO

La proposition d'ajout de la mention du baccalauréat général dans les critères généraux d'examen des vœux pour l'année universitaire 2023-2024 est refusée.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 Séance du 25 novembre 2022

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-1-5 et L L712-3; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 126 – 2022

4 - Formation

4-1 – Parcoursup: critères généraux d'examen des vœux (modalités d'admission)

4-1 – b : Licences et Deust des Unités de Formation et de Recherche :

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 7 Contre: 0 Pour: 19

La Présidente de l'Université Rennes 2

UMIVERSITÉ REMOTE S

Christine RIVALAN GUÉGO

Chivalan Cnégo

<u>Document en annexe</u>: Modalités d'admission – critères généraux d'examen des vœux des UFRs ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Les critères généraux d'examen des vœux des Licences et Deust pour l'année universitaire 2023-2024, tels que paramétrés sur la plateforme Parcoursup - sous réserve des modifications évoquées en séance et de la modification prévue par la délibération n° 125-2022 - pour les Unités de formation et de recherche : Arts, Lettres, Communication – Langues -Sciences Humaines - Sciences Sociales - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sont approuvés.

L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR ALC

Li pour la rentree 2025-2		CGEV			
			CGEV		
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU		
Arts du spectacle parcours études cinématographiques	Académie de Rennes	Oui			
Arts du spectacle parcours études théâtrales	Académie de Rennes	Oui			
Arts plastiques	Académie de Rennes	Oui			
Histoire de l'art et archéologie	Académie de Rennes	A soumettre à la CFVU du 9 décembre			
Humanités parcours Culture classique et modernité européenne	Académie de Rennes	Oui			
Information-communication	Académie de Rennes	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».		
Lettres		Oui			
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires		Oui			
Lettres EAD	Pas de considération de secteur	Oui			
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires EAD	Pas de considération de secteur	Oui			
Musicologie		Oui			
DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation	Sélectif	Oui			

		CGEV			
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU		
.EA : Anglais et Espagnol (St Brieuc)	Académie de Rennes	en attente avis CFVU 9 décembre 2022			
.EA : Anglais et Allemand	Académie de Rennes	en attente avis CFVU 9 décembre 2023			
parcours débutants LEA : Anglais et Allemand	Académie de Rennes	en attente avis CFVU 9			
parcours confirmés LEA : Anglais et Espagnol	Académie de Rennes	décembre 2024 en attente avis CFVU 9			
.EA : Anglais et Italien	Académie de Rennes	décembre 2025 en attente avis CFVU 9			
		décembre 2026 en attente avis CFVU 9			
.EA : Anglais et Portugais	Académie de Rennes	décembre 2027			
LLCER Allemand débutants		Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LLCER Allemands parcours confirmés	Académie de Rennes	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de dazoer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LCER Anglais	Académie de Rennes	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LLCER Anglais EAD	Pas de considération de secteur	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LCER Études Arabes parcours débutants	Académie de Rennes	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LLCER Études Arabes parcours confirmés (niveau B1/B2 attendu)	Académie de Rennes	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LLCER Breton parcours débutants		Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LLCER Breton parcours confirmés	Académie de Rennes	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LLCER Breton EAD	Pas de considération de secteur	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LCER Études Chinoises parcours débutants	Académie de Rennes	Oui			
LCER Études Chinoises parcours	Académie de Rennes	Oui			
LCER Espagnol	Académie de Rennes	Oui			
LLCER Espagnol EAD	Pas de considération de secteur	Oui			
LCER Italien parcours débutants		Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LCER Italien parcours confirmés	Académie de Rennes	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LLCER Portugais	Académie de Rennes	Sous réserve de modifications	 Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer le critère « Compétences en expression française » Positionnement d'un critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Résultats académiques » qui attend à priori des critères du type « notes de français », « notes de langues vivante », etc. Il est recommandé de déplacer le critère « Compétences linguistiques » dans le champ d'évaluation « Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire » ou de le renommer « Notes de langue(s) vivante(s) ». 		
LCER Russe parcours débutants	Académie de Rennes	Oui			
LCER Russe parcours confirmés	Académie de Rennes	Oui			

en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR Sciences humaines

			CGEV
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU
Psychologie	22 – 35 – 56	Oui	
Psychologie Accès Santé	22 – 35 – 56	Oui	
Psychologie EAD	Pas de considération de secteur	Oui	
Sciences de l'éducation et de la formation	Académie de Rennes	Oui	Le champs d'évaluation du critère "Compétences linguistiques" change et devient "Compétences/Savoir faire" et non plus "Résultats académiques".
Sociologie	Académie de Rennes	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».
Sociologie EAD	Pas de considération de secteur	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».

L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR Sciences sociales						
			CGEV			
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU			
Administration Economique et Sociale (St Brieuc)	Académie de Rennes	Oui				
Histoire (St Brieuc)	Académie de Rennes	Oui				
Administration Economique et Sociale	Académie de Rennes	Oui				
Administration Economique et Sociale EAD	Pas de considération de secteur	Oui				
Géographie, Aménagement	Académie de Rennes	Oui				
Géographie, Aménagement EAD	Pas de considération de secteur	Oui				
Histoire		Oui				
Histoire EAD	Pas de considération de secteur	Oui				
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Académie de Rennes	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Spécialité « Numérique et Sciences Informatiques » » ; « Spécialité « Sciences Economiques et Sociales » » ; « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».			

L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR STAPS

(Parcoursup) - OFR STAPS		CGEV			
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU		
STAPS (Rennes)		Oui			
STAPS Accès Santé (Rennes)		Oui			
STAPS Accès Kinésithérapie (Rennes)		Oui			
STAPS (St Brieuc)		Oui			
STAPS Accès Santé (St Brieuc)		Oui			
DEUST Métiers de la forme	sélectif	Oui	Coquilles à corriger dans la partie "Attendus locaux"		



Vu le code de l'éducation, notamment les articles D 612-1-5 et L L712-3; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 127 – 2022

4 - Formation

4-1 - Parcoursup: capacités d'accueil

4-1-c : Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Communication :

DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation

Proposition d'augmentation de la capacité d'accueil de 18 à 20 places

Membres en exercice: 35

Votants : 26 Présents : 16 Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstention: 3 Contre: 0 Pour: 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

Christine RIVALAN GUÉGO

Miralan Cuego

La proposition d'augmentation de la capacité d'accueil du DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation est approuvée.



Vu le code de l'éducation, notamment les articles D 612-1-5 et L L712-3; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 128-2022

4 - Formation

4-1 - Parcoursup: capacités d'accueil

4-1-d : capacités d'accueil en Licences et DEUST des Unités de Formation et de Recherche :

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives (STAPS)

Proposition de maintien des capacités d'accueil à l'exception des formations suivantes :

UFR Arts, Lettres, Communication	UFR LANGUES			
Licences	Licences			
- Arts du spectacle, parcours études théâtrales	- LEA : Anglais et Espagnol (St Brieuc)			
- Arts plastiques	 LEA: Anglais et Allemand parcours débutants 			
- Information- communication	 LEA: Anglais et Allemand parcours confirmés 			
	- LEA : Anglais et Espagnol			
Ces formations font l'objet de la délibération n°129-2022	- LEA : Anglais et Italien			
	- LEA : Anglais et Portugais			
	Ces formations feront l'objet d'une délibération d'une			
	séance ultérieure du conseil d'administration plénier			

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 6 Contre: 0 Pour: 20

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Wiralan Grigo

<u>Document en annexe</u> : Capacités d'accueil des UFRs ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Le maintien pour l'année 2023-2024 des capacités d'accueil pour les formations des licences et Deust des UFRS ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences Sociales, STAPS, à l'exception des trois formations de l'UFR Arts, Lettres, Communication et des six formations de l'UFR Langues susnommées est approuvé.

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR ALC

-	Capacités				
		Capacites			
Parcours	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023		
Arts du spectacle parcours études cinématographiques	275		275		
Arts du spectacle parcours études théâtrales	130	Ce chiffre de 130 nous paraît mieux correspondre à la réalité (134 étudiants cette année). Le chiffre de 150 nous expose à une procédure complémentaire peu satisfaisante et nous avons réfléchi aussi à cette question à l'aune de toute notre réflexion menée sur l'accueil des L1. En outre, nous accueillons des étudiants soit très faibles, soit très intéressés par le cinéma qui se réorientent nombreux vers ce parcours, ce qui augmente notre taux d'échec. Baisser un tout petit peu nous permet de retrouver un seuil que nous avions déjà, avec une meilleure "qualité" d'orientation initiale des candidats" NB: DEJA DEMANDE L'AN PASSE ET NON PRIS EN COMPTE	150		
Arts plastiques	330	La capacité d'accueil actuelle nous oblige à fonctionner avec 11 groupes. Etant donné le nombre insuffisant de salles et notamment d'ateliers (seulement 6 à l'heure actuelle, d'une capacité d'accueil de 35, pour plus de 900 étudiants en licence et master), fonctionner avec 11 groupes pose de réelles difficultés, et nous contraint notamment, à placer des cours théoriques le vendredi de 18h à 20h en L1 ce qui en termes pédagogiques est catastrophique.	365		
Histoire de l'art et archéologie	280		280		
Humanités parcours Culture classique et modernité européenne	110		110		
Information-communication	320	Merci de prendre en compte notre situation de tension qui a d'ailleurs été soulignée très fortement par les instances récemment sans que cela ne puisse faire l'objet d'un recrutement.	360		
Lettres	200		200		
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires	40		40		
Lettres EAD	60		60		
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires EAD	20		20		
Musicologie	200		200		
DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation	20	La capacité d'accueil en DEUST est actuellement de 25 places (18 en FI et 7 en FC). Nous souhaiterions passer de 18 à 20 places en FI en DEUST 1 via Parcoursup. En effet, les candidats en réorientation relevant de la FI passent maintenant par Parcoursup.	20		
Total	1985		2080		

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) UFR Langues

		Capacités		
Parcours	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023	
LEA : Anglais et Espagnol (St Brieuc)	A soumettre à la	CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Allemand parcours débutants	A soumettre à la	CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Allemand parcours confirmés	A soumettre à la	CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Espagnol	A soumettre à la	CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Italien	A soumettre à la CFVU du 9 décembre			
LEA: Anglais et Portugais	A soumettre à la	CFVU du 9 décembre		
LLCER Allemand débutants	50		50	
LLCER Allemands parcours confirmés	80		80	
LLCER Anglais	300		300	
LLCER Anglais EAD	50		50	
LLCER Études Arabes parcours débutants	40		40	
LLCER Études Arabes parcours confirmés (niveau B1/B2 attendu)	30		30	
LLCER Breton parcours débutants	40		40	
LLCER Breton parcours confirmés	40		40	
LLCER Breton EAD	60		60	
LLCER Études Chinoises parcours débutants	40		40	
LLCER Études Chinoises parcours confirmés	40		40	
LLCER Espagnol	120		120	
LLCER Espagnol EAD	40		40	
LLCER Italien parcours débutants	40		40	
LLCER Italien parcours confirmés	40		40	
LLCER Portugais	80		80	
LLCER Russe parcours débutants	40		40	
LLCER Russe parcours confirmés	40		40	
TOTAL	1170		1170	

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR Sciences humaines

		Capacités	
Parcours	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
Psychologie	500		500
Psychologie Accès Santé	40		40
Psychologie EAD	200		200
Sciences de l'éducation et de la formation	200		200
Sociologie	280		280
Sociologie EAD	60		60
TOTAL	1280		1280

Capacités d'acqueilten de pour la rentrée 2023-2024 (Parcour Sup) 1-d) - UFR Sciences sociales

		Capacités	
Parcours	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
Administration Economique et Sociale (St Brieuc)	100		100
Histoire (St Brieuc)	85		85
Administration Economique et Sociale	340		340
Administration Economique et Sociale EAD	50		50
Géographie, Aménagement	160		160
Géographie, Aménagement EAD	50		50
Histoire	335		335
Histoire EAD	120		120
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	130		130
TOTAL	1370		1370

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR STAPS

		Capacités	
Parcours	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
STAPS (Rennes)	400	Permettre à la rentrée un "retour" sur <u>critères sociaux</u> d'étudiants du 35 (voire du 56) acceptés à Saint-Brieuc mais restés sur liste complémentaire à Rennes. Procédure sous l'égide du pôle social du SSE	400
STAPS Accès Santé (Rennes)	30		30
STAPS Accès Kinésithérapie (Rennes)	120		120
STAPS (St Brieuc)	230	Cf. ci-desssus. La capacité d'accueil globale reste inchangée. A l'issue de la procédure de "retour", les effectifs sur chaque site seront identiques à ceux de la rentrée 2022 (410 à Rennes, 220 à Saint-Brieuc)	230
STAPS Accès Santé (St Brieuc)	30		30
DEUST Métiers de la forme	25		25
TOTAL	835		835



Vu le code de l'éducation, notamment les articles D 612-1-5 et L L712-3; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 129-2022

4 - Formation

4-1 - Parcoursup: capacités d'accueil

4-1-f : capacités d'accueil en Licences et DEUST des Unités de Formation et de Recherche :

UFR Arts, Lettres, Communication

Arts du spectacle, parcours études théâtrales

- Arts plastiques

- Information-communication

Proposition de baisse des capacités d'accueil

Membres en exercice : 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 3 Contre: 16 Pour: 7

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITÉ RENNES 2 Christine RIVALAN GUÉGO

Les demandes de baisse des capacités d'accueil formulées par l'Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Communication pour les formations sus nommées sont refusées.



Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2; L612-6 et L712-3; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008;

Délibération n° 130 -2022

4 - Formation

4-2: Masters

4-2-a : Masters 1 : capacités d'accueil des Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Proposition de maintien des capacités d'accueil à l'exception de la formation suivante

UFR STAPS : Master ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 6 Contre: 0 Pour: 20

La Présidente de l'Université Rennes 2

Christine RIVALAN GUÉGO

Vivalan Cuigo

<u>Document en annexe</u>: Capacités d'accueil de l'UFR ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Le maintien pour l'année 2023-2024 des capacités d'accueil pour les formations des Masters des UFRS ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences Sociales, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, à l'exception du Master IEAP est approuvé

UFR ALC

Mention	Parcours		ion UFR - d'accueil		CFVU - d'accueil	
		Mention	Parcours	Mention	Parcours	
Arts de la scène et du	Métiers de la recherche, de la création et de la médiation	45	35	45	35	
spectacle vivant	Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique		10		10	
	Histoire et esthétique du cinéma		60		60	
Cinéma et audiovisuel	Écritures du réel	75	15	75	15	
Approches créatives de	Approches créatives de l'espace public /	20	20	20	20	
Arts plastiques		70	70	70	70	
Design	Design et sciences sociales	30	30	30	30	
Communication des organisations	Communication organisationnelle et innovation numérique	30	30	30	30	
Communication publique et politique	Communication, animation et innovation des territoires	60	30	60	30	
	Communication politique numérique	30	30	30	30	
Information, Communication	Filières culturelles et créatives	30	30	30	30	
Sciences du langage	Francophonie, Plurilinguisme, Minorités, Interculturel	30	30	30	30	

	T		1		1
	Histoire et critique des arts		Tronc commun en M1	120	Tronc commun en M1
	Histoire, théories et critique de l'architecture		Tronc commun en M1		Tronc commun en M1
Histoire de l'art	Métiers et arts de l'exposition	120	Tronc commun en M1		Tronc commun en M1
	Gestion et mise en valeur des oeuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques		Tronc commun en		Tronc commun en M1
	Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et des sites		Tronc commun en M1		Tronc commun en M1
	Littérature, recherche et enseignement		25	60	25
Lettres et humanités	Littérature, création, médiation	60	25		25
	Littérature et culture italienne		10		10
Littérature générale et	Littérature, création, médiation	50	25	50	25
comparée	Comparer l'étranger	30	25	30	25
Métiers du livre et de l'édition		25	25	25	25
Musicologie		30	30	30	30
Création numérique		30	30	30	30

UFR Langues

Département	Mention	Parcours	Proposit Capacité	ion UFR - d'accueil	Avis CFVU - Capacité d'accueil		
			Mention	Parcours	Mention	Parcours	
		Numérique et Ingénierie pédagogique- pour l'enseignement de la langue- étrangère FLE /ALE et autres langues Numérique et Ingénierie pédagogique FLE et BILANGUE		20		20	
	Didactique des langues	Description et Innovations en Linguistique et Didactique des langues FLE et autres- langues Description et innovation FLE et Bilangue	60	25	60	25	
		Analyse de discours et Sociolinguistique des Langues-Cultures		0 Le parcours n'ouvrira pas en 2023/24		0 Le parcours n'ouvrira pas en 2023/24	
		TELME - Erasmus Mundus					
Allemand		Études Germaniques		15		15	
Anglais	Langues, littératures et civilisations étrangères et	Aires Anglophones	110	50	110	50	
Breton et celtique	régionales	Breton et celtique	110	15	-20	15	
Espagnol		Études Ibériques et Latino-Américaines		15		15	
Etudes chinoises		Études Chinoises		15		15	
	Langues et sociétés	Amériques	25	25	25	25	
		Commerce international - Amérique Latine et Péninsule Ibérique		26		26	
	Langues étrangères appliquées	Commerce et Relations économiques Europe-Asie	86	30	86	30	
Langues étrangères appliquées		Management et Marketing International		30		30	
	Traduction et interprétation		30	30	30	30	

UFR Sciences humaines

		Propositi Capacité	ion UFR - d'accueil	Avis CFVU - Capacité d'accueil		
Mention	Parcours	Mention	Parcours	Mention	Parcours	
	Psychopathologie fondamentale de l'adulte		26		26	
Psychologie :	Psychopathologie Infanto-Juvénile et de la Petite Enfance		26		26	
psychopathologie clinique psychanalytique	Pratiques Cliniques en Milieu Médical	96	20	96	20	
	Pratiques Cliniques et Soins Psychiques en milieux socio-éducatifs et structures spécialisées		24		24	
Psychologie clinique,	Handicaps et troubles neuro- développementaux		20		20	
psychopathologie et psychologie de la santé	Violences, risques, vulnérabilités : psychologie criminologique et victimologique	40	20	40	20	
Psychologie de l'éducation et de la formation	Éducation, Apprentissage, Orientation Scolaire et Professionnelle	20	20	20	20	
Psychologie sociale, du travail	Ingénierie Psychosociale et Cognitive	26	18	26	18	
et des organisations	Ergonomie et Psychologie des Facteurs Humains	36	18	36	18	
	Recherche en éducation et formation		20		20	
Sciences de l'éducation et de la formation	Technologies de l'éducation et de la Formation	60	20	60	20	
	Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes		20		20	
Takan anakin na ak	Chargé.e.s de projets COllectifs et PARticipatifs		21		21	
Intervention et développement social	Chargé.e.s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative	42	21	42	21	
Sociologie	Métiers de la sociologie	30	30	30	30	

UFR Sciences Sociales

		Attendus et critères				
Mention	Parcours	Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU			
Economie du travail et des ressources humaines	Territoire, Emploi et Ressources Humaines	OUI				
Économie sociale et solidaire	Finances et Gestion des Entreprises Sociales	NON	Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas possible donc demande de modification.			
Economie sociale et sondaire	Analyse de Projets et Développement Durable	NON	Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas possible donc demande de modification.			
Management et commerce international	Commerce et Relations économiques Europe-Asie	OUI				
Management public	Management Public Territorial	OUI				
Géographie, aménagement, environnement et	Télédétection et Environnement	OUI				
développement	Environnement, Territoires, Acteurs	OUI				
Géomatique	Systèmes d'Informations Géographiques	OUI				
	Aménagement et Collectivités Territoriales	OUI				
Urbanisme et aménagement	Aménagement, Urbanisme, Diagnostic et Intervention sur les Territoires	OUI				
or burnome at amenagement	Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière	OUI				
	Recherches, Inégalités, Villes, Espaces et Sociétés	OUI				
Géopolitique	Défense	OUI				
Archéologie, sciences pour l'archéologie		OUI				
	Histoire Sciences Sociales	OUI				

Histoire, civilisations, patrimoine	Relations Internationales, Mondialisations et Interculturalités	OUI	
	Médiation du Patrimoine, de l'Histoire et des Territoires	OUI	
Mathématiques appliquées, statistique	Science des Données, Intelligence Artificielle	OUI	
Humanités numériques		OUI	

UFR STAPS

Mention	Parcours		tion UFR - d'accueil	Avis CFVU - Capacité d'accueil		
		Mention	Parcours	Mention	Parcours	
Sciences du numérique et sport		30	30	30	30	
STAPS : activité physique adaptée et santé	Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices	27	27	27	27	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives — STAPS	Développement et Intégration	20	20 (plus 5 en apprentissage)	20	20 (plus 5 en apprentissage	
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Monitoring, Optimisation, Prévention	30	30	30	30	
STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Activité et performance	29	29	29	29	
STAPS : management du sport	Loisir, tourisme, politiques et innovations	20	20	20	20	



Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2 ; L612-6 et L712-3 ; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;

Délibération n° 131 -2022

4 - Formation

4-2: Masters

4-2-b: Masters 1: capacités d'accueil d'une formation de l'UFR STAPS

Proposition de baisse de capacité d'accueil pour la formation suivante

UFR STAPS : Master ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions: 3 Contre: 10 Pour: 13

La Présidente de l'Université Rennes 2

UMIVERSITÉ

Christine RIVALAN GUÉGO

Miralan Cnégo

La demande de baisse de capacités d'accueil pour le Master IEAP est approuvée



Délibération n° 132 -2022

4 - Formation 4-2: Masters

4-2-C: Masters 1: critères et attendus des Unités de Formation et de Recherche (UFR):

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Membres en exercice: 35

Votants : 26 Présents : 16 Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 3 Contre: 3 Pour: 20

La Présidente de l'Université Rennes 2

Université Edithes 2

Christine RIVALAN GUÉGO

Chlivalan lingo

<u>Document en annexe</u>: Critères et attendus de l'UFR ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Les modalités d'examen des dossiers de candidatures, les attendus et critères pour l'entrée en Master 1 de l'année universitaire 2023-2024 sous réserve de ce qui a été évoqué en séance de la CFVU, tels qu'ils seront paramétrés sur la plateforme « Trouver mon master » sont acceptés

Conseil d'administration plénier de l'Université Rennes 2 Séance du 25 novembre 2022 Annexe 132

UFR ALC

2023-2024 Attendus et critères Modalités Mentions de Licence d'examens des Attendus et Mention **Parcours** conseillées dossiers de critères adoptés Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU candidature telles que proposés Voir si préfléchage de la formation dès le M1 Revoir les attendus et critères pour D. et E. Pas de modifications apportées sur les attendus de 2022/2023. Métiers de la recherche, de la création et Limite des 300 caractères dépassée : - dans les compétences techniques et méthodo - dans la méthode de travail requise Arts du spectacle Dossier NON de la médiation Arts de la scène et du spectacle vivant Voir si préfléchage de la formation dès le M1 Revoir les attendus et critères pour D. et E. Pas de modifications apportées sur les attendus de 2022/2023. Limite des 300 caractères dépassée : Arts du spectacle, Informaton Médiation du spectacle vivant à l'ère du Communication, Histoire de l'art, Lettres, Arts plastiques, Musicologie, Sociologie Dossier / Entretien NON dans les compétences techniques et méthodo dans la méthode de travail requise Histoire et esthétique du cinéma Arts du spectacle OUI Cinéma et audiovisuel Arts du spectacle, Inofrmation Écritures du réel Dossier / Entretien OUI ommunication, Arts plastiques Approches créatives de Approches créatives de l'espace public Toutes mentions (y compris DNA et Dossier / Entretien OUI Arts plastiques Arts plastiques, DNSEP (École d'art) Dossier OUI Arts plastiques, DSAA (Bac +4 Arts ués), DNSEP (École d'art), autre ormation équivalente délivrant un Design Design et sciences sociales Dossier / Entretien OUI liplôme de minimum Bac+3 en science . ociales avec un dossier plastique solide estion, Science politique, Administration conomique et sociale. Humanités. Communication des Communication organisationnelle et dans le B. Connaissances disciplinaire : ne pas faire référence à la Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences NON mention assez bien organisations nnovation numérique de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres Information-communication, Economie et estion, Science politique, Administration gésaunt, Science pointique, Administratio économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences Communication, animation et innovation dans le B. Connaissances disciplinaire : ne pas faire référence à la NON mention assez bien. des territoires de l'homme, anthropologie, ethnologie, ciences du langage, Lettres Communication publique et oolitique Information-communication, Economie et estion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences Communication politique numérique de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Attention, nom de mention et parcours dans le B. Connaissances disciplinaire : ne pas faire référence à la Filières culturelles et créatives NON Information, Communication Philosophie, Sciences sociales, Sciences mention assez bien de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres Francophonie, Plurilinguisme, Minorités, Sciences du langage Toutes mentions Dossier OUI Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts Histoire et critique des arts OUI Dossie lastiques plastiques Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Histoire, théories et critique de OUI Dossie 'architecture Géographie et aménagement, Arts olastiques ire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Histoire de l'art Métiers et arts de l'exposition Dossier / Entretien OUI Géographie et aménagement, Arts olastiques Histoire de l'art et archéologie, Science Gestion et mise en valeur des oeuvres politique, Humanités, Histoire, d'art, des objets ethnographiques et Dossier / Entretien OUI Géographie et aménagement, Arts echniques plastiques Histoire de l'art et archéologie, Scio Restauration et réhabilitation du politique, Humanités, Histoire, Dossier / Entretien OUI patrimoine bâti et des sites Géographie et aménagement, Arts olastiques ettres, Humanités, LLCER, Arts du Littérature, recherche et enseignement Dossier ectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie ettres, Humanités, LLCER, Arts du OUI Lettres et humanités Littérature, création, médiation pectacle, Arts plastiques, Histoire, Dossier Histoire de l'art, Philosophie ettres, Humanités, LLCER, Arts du Littérature et culture italienne pectacle, Arts plastiques, Histoire, listoire de l'art, Philosophie Dossie OUI Lettres, Humanités, LLCER, Arts du Littérature, création, médiation spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie OUI Dossie Littérature générale et comparée ettres, Humanités, LLCER, Arts du Comparer l'étranger OUI pectacle, Arts plastiques, Histoire, Dossier Histoire de l'art, Philosophie Limite des 300 caractères dépassée : Métiers du livre et de l'éditio Dossier / Entretien NON Toutes mentions B Connaissances disciplinaires exigées Musicologie, Histoire, Lettres, Philosophie, Humanités, Histoire de l'art et archéologie, Sociologie, Psychologie, Musicologie Dossie

Arts du spectacle

Conseil d'administration plénier de l'Université Rennes 2
Séande du 25 novembre 2022
Annexe 132 Arts plastiques, Musicologie, Arts du spectacle, Informatique, Electronique, énergie électrique, automatique Limite des 300 caractères dépassée :
- B Connaissances disciplinaires exigées Dossier NON

Conseil d'administration plénier de l'Université Rennes 2 Séance du 25 novembre 2022 Annexe 132

UFR Langues

			Of R Langues					
			2023-2024					
			Mentions de Licence	Modalités d'examens des	Attendus et critères			
Département	Mention	Parcours	conseillées	dossiers de candidature	Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU		
		Numérique et Ingénierie pédagogique- pour l'enseignement de la langue- étrongère FLE /ALE et autres langues Numérique et Ingénierie pédagogique FLE et BILANGUE	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information- communication	Dossier	NON	Critères identiques quels que soient les attendus : demande de modification de la VP formation.		
	Didactique des langues	Description et Innovations en- Linguistique et Didactique des langues FLE et autres langues Description et innovation FLE et Bilangue	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information- communication	Dossier	NON	Critères identiques quels que soient les attendus : demande de modification de la VP formation.		
		Analyse de discours et Sociolinguistique des Langues-Cultures	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information- communication	Dossier				
		TELME - Erasmus Mundus	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information- communication	Dossier / Entretien				
Allemand		Études Germaniques	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI			
Anglais	Langues, littératures et civilisations étrangères et	Aires Anglophones	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	NON	Demande de modification de nom de parcours ("Etudes anglophones") par le département : demande acceptée. Demande à l'étudiant.e de trouver le nom de l'encadrant.e de son mémoire, ce qui est compliqué pour les étudiant.e s qui sont hors de l'université Rennes 2 : demande à revoir selon la VP formation.		
Breton et celtique	régionales	Breton et celtique	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI			
Espagnol		Études Ibériques et Latino-Américaines	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI			
Etudes chinoises		Études Chinoises	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI			
	Langues et sociétés	Amériques	Langues et SHS	Dossier	OUI			
		Commerce international - Amérique Latine et Péninsule Ibérique	LEA, AES, Gestion, Economie gestion, Economie, Science politique, Droit	Dossier	OUI			
	Langues étrangères appliquées	Commerce et Relations économiques Europe-Asie	LEA, AES, Gestion, Economie gestion, Economie, Science politique, Droit	Dossier / Entretien	OUI			
Langues étrangères appliquées		Management et Marketing International	LEA, AES, Gestion, Economie gestion, Economie, Science politique, Droit	Dossier	OUI			
	Traduction et interprétation		Langues étrangères appliquées Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Sciences du langage, Lettres et langues, Information- communication	Dossier / Test / Entretien	NON	Formulation de la "nationalité francophone" problématique.		

Conseil d'administration plénier de

Séance du 25 novembre 2022

Métiers de la sociologie

Sociologie

UFR Sciences humaines

Annexe 132 2023-2024 Attendus et critères Modalités **Mentions de Licence** d'examens des Attendus et Mention **Parcours** conseillées dossiers de critères adoptés Modifications Attendus et critères demandées par candidature telles que la CFVU proposés Présence de points d'interrogation dans les critères : à Dossier / Entretien NON Psychopathologie fondamentale de l'adulte Psychologie modifier Psychopathologie Infanto-Juvénile et de la Présence de points d'interrogation dans les critères : à Psychologie Dossier / Entretien NON modifier Psychologie : psychopathologie clinique Présence de points d'interrogation dans les critères : à psychanalytique Pratiques Cliniques en Milieu Médical Psychologie Dossier / Entretien NON modifier Pratiques Cliniques et Soins Psychiques er Présence de points d'interrogation dans les critères : à Psychologie Dossier / Entretien NON milieux socio-éducatifs et structures modifier spécialisées Handicaps et troubles neuro-Psychologie Dossier OUI développementaux Psychologie clinique, psychopathologie et Violences, risques, vulnérabilités : psychologie de la santé OUI psychologie criminologique et Psychologie Dossier victimologique Demande de changement de nom ("Approches Éducation, Apprentissage, Orientation Scolaire et Professionnelle Psychologiques de l'Education : de l'Inclusion à l'Orientation" (APE-IO) Psychologie de l'éducation et Psychologie OUI Dossier de la formation demande acceptée par la VP formation OUI Ingénierie Psychosociale et Cognitive Dossier Psychologie Psychologie sociale, du travail et des organisations Ergonomie et Psychologie des Facteurs Humains Psychologie Dossier OUI Recherche en éducation et formation Toutes mentions Dossier OUI Mentions sciences de l'éducation, Technologies de l'éducation et de la ociologie, MAED, intervention sociale, OUI Sciences de l'éducation et de Formation GHR, Info-Com, Humanités numériques la formation Sciences de l'éducation, sociologie, Stratégie et Ingénierie en Formation intervention sociale, GRH, AGE NON Dossier Longueur de texte à modifier d'Adultes (administration et gestion ets) , droit économie et gestion, management Chargé.e.s de projets COllectifs et OUI Sociologie Dossier **PARticipatifs** Intervention et développement social Chargé.e.s de Mission et de Coordination Sociologie OUI Dossier action sociale et éducative

Sociologie

Critères identiques quels que soient les attendus :

demande de modification de la VP formation.

NON

Conseil d'administration plénier de l'Université Rennes 2 Séance du 25 novembre 2022

Annexe 132

UFR Sciences Sociales

2023-2024 Attendus et critères Modalités Mentions de Licence d'examens des Mention **Parcours** Attendus et dossiers de conseillées ritères adoptés Modifications Attendus et critères demandées candidature telles que par la CFVU proposés Economie du travail et des Territoire, Emploi et Ressources Droit, Economie, Gestion, Economie et Dossier / Entretien OUI ressources humaines Humaines gestion, AES AES (parcours Management des ALS (parcours management des Organisations), Eco-Gestion, Gestion de DESS, Gestion des ESSMS, Géographie Economique et Sociale, Sociologie spécialité sociologie des organisations Finances et Gestion des Entreprises Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas NON possible donc demande de modification. Économie sociale et solidaire AES (parcours Management des Organisations), Eco-Gestion, Gestion des OESS, Gestion des ESSMS, Géographie Economique et Sociale, Sociologie spécialité sociologie des organisations Analyse de Projets et Développement Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas NON possible donc demande de modification Commerce et Relations économiques AES, Economie, Gestion, LEA, MIASHS, lanagement et commerce Dossier / Entretien OUI nternational Europe-Asie droit AES, Droit, Science Politique, Géographie, Histoire Management public Management Public Territorial Dossier / Entretien OUI Géographie et aménagement, Environnement et développement durable, Terre eau environnement, Télédétection et Environnement Protection et gestion de l'environnement Géographie, aménagement, Sciences de la vie et de la terre environnement et Géographie et aménagement, Environnement et développement léveloppement Environnement, Territoires, Acteurs durable, Terre eau environnement, Dossier OUI Protection et gestion de l'environnement, Sciences de la vie et de la terre Géomatiqu Systèmes d'Informations Géographique Géographie et Aménagement, MIASI Dossier / Entretier OU Géographie et aménagement, Sociologie Aménagement et Collectivités Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales Dossier / Entretien OUI Territoriales Géographie et aménagement, Sociologie Aménagement, Urbanisme, Diagnostic e Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales Dossier / Entretien OUI Intervention sur les Territoires Urbanisme et aménagement Géographie et aménagement, Sociologie Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales Dossier / Entretien OUI Immobilière Géographie et aménagement, Sociologie Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales Recherches, Inégalités, Villes, Espaces Dossier / Entretien OUI AES, Géographie, Histoire, Info com, Psychologie, STAPS (liste à fixer en lien Géopolitique Défense Dossier OUI avec les masters partenaires dans le cadre d'une bi-diplomation) Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, ההשנטויפ, חושנטורפ de l'Art et Archéologie Géographie, Sciences de la vie et de la terre Archéologie, sciences pour l'archéologie Dossier OUI Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités Histoire Sciences Sociales Dossier OUI Histoire, civilisations, patrimoine Relations Internationales. Histoire, Lettres, Histoire de l'art et Dossier OUI Mondialisations et Interculturalités archéologie, Humanités Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités Médiation du Patrimoine, de l'Histoire et Dossier OUI Mathématiques appliquées, statistique Science des Données, Intelligence MIASHS, Mathématiques OUI Accès de droit aux étudiants sortants de L3 qui sont inscrits dans l'un des masters en bi-diplomation à Rennes 2, OUI Humanités numériques selon les modalités d'accès que chacun Dossier de ces masters aura fixées. Accès sur dossier aux titulaires d'un M1 dans les disciplines en bi-diplomation.

Conseil d'administration plénier de l'Université Rennes 2 Séance du 25 novembre 2022 Annexe 132

UFR STAPS

		2023-2024				
			Modalités	Attendus et critères		
Mention	ntion Parcours conseillées dossiers		d'examens des dossiers de candidature	Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU	
Sciences du numérique et sport				OUI		
STAPS : activité physique adaptée et santé	Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices	STAPS APA-S	Dossier	OUI		
Sciences et techniques des activités physiques et sportives — STAPS	Développement et Intégration	Toutes mentions relevant des sciences humaines et sociales et des STAPS	Dossier	NON	OK mais formulation à revoir : "Notes des UE relevant de la recherche" mal formulée	
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Monitoring, Optimisation, Prévention	STAPS entraînement sportif	Dossier	NON	Longueur de texte à vérifier	
STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Activité et performance	STAPS Ergonomie du sport et de la performance Motrice	Dossier	OUI		
STAPS : management du sport	Loisir, tourisme, politiques et innovations	STAPS Management du sport ou autres licences en lien avec le management	Dossier	NON	Manque de précision	



Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2 ; L612-6 et L712-3 ; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;

Délibération n° 133 -2022

4 - Formation 4-2 : Masters

4-2-d: Masters MEEF – capacités d'accueil

- Demande de hausse : de 12 à 15 : éducation musicale

- Demande de baisse pour 5 formations :

- Arts plastique : de 50 à 43

- Education Physique et Sportive : de 90 à 60

Espagnol : de 35 à 25Histoire-géo : de 70 à 62

- Demande de maintien pour toutes les autres formations.

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 8 Contre: 3 Pour: 15

La Présidente de l'Université Rennes 2

UMIVERSITÉ RENNES 2 Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Capacités d'accueil des Masters MEEF

Les capacités d'accueil pour les Masters MEEF, moyennant les demandes décrites ci-dessus sont approuvées.

Capacités d'accueil – Propositions 2023 – MEEF – CFVU 18 Nov. 2022

		Pôle Ouest Pôle Sud		Pôle	e Est		Infos R2				
		Brest	Quimper	Vannes	Lorient	St Brieuc	Rennes	Voté R2 2022	Effectif R2 2021	Effectif R2 2022	
1er degré	Monolingue	80	60	60	60	80	100	/			460
	Bilingue					20		/			460
2d degré	Allemand						10	10	2	2	
	Anglais	20		20			45	45	27	31	
	Arts Plastiques						43	50	42	39	
	Breton					10	/	10	3	0 ?	
	Chinois						10	10	4	3	
	Documentation						20	20	15	15	
	Education musicale						15	12	8	12	
	EPS	55 (+15)					60	90	84	68	
	Espagnol	15					25	35	25	17	
	HG	28 (+ 8)		20			62	70	45	50	
	Italien						10	10	6	6	713
	Lettres classiques	5 (+5)					/	/	/	/	
	Lettres modernes	15					35	35	22	21	
	Mathématiques	30					50	/	/	/	
	NSI						10	/	/	/	
	Philosophie						20	/	/	/	
	Physique-Chimie						25	/	/	/	
	PLP						/	/	/	/	
	SES						20	20	11	14	
	SII			20			/	/	/	/	
	SVT						35		/	/	
Encadrement éducatif	СРЕ						35	35	36	35	35
PIF	RED		30				/				
	HG2DS					25					63
	MI						8	8			



Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2 ; L612-6 et L712-3 ; Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;

Délibération n° 134 -2022

5- Élections à la commission d'orientation et de pilotage pour le développement durable

Candidature de Michael ZIMMERMANN

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

25 voix pour Michael ZIMMERMANN

1 bulletin blanc

La Présidente de l'Université Rennes 2

UMIVERSITÉ

Christine RIVALAN GUÉGO

Michael ZIMMERMANN est élu à la commission d'orientation et de pilotage pour le développement durable



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-3;

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;

Délibération n° 135 -2022 6 – Convention

Avenant n° 7 et annexe : convention de financement entre le GIP Numérique de Bretagne et les établissements membres du c@mpus Numérique de Bretagne

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 26

La Présidente de l'Université Rennes 2

U AVERSITÉ RELLYS S Christine RIVALAN GUÉGO

<u>Document en annexe</u> : avenant n° 7 et annexe à la convention entre le GIP Numérique de Bretagne et les établissements membres du campus Numérique de Bretagne

L'avenant n° 7 et annexe à la convention entre le GIP Numérique de Bretagne et les établissements membres du campus Numérique de Bretagne sont approuvés





CONVENTION DE FINANCEMENT Entre le GIP Numérique de Bretagne et les Établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne

AVENANT N°7

Entre

LE GIP NUMERIQUE DE BRETAGNE, dit ESKEMM NUMERIQUE

N° Siret 13002617200010 Situé Pôle Numérique Rennes Beaulieu (PNRB) 263 avenue Général Leclerc - 35700 RENNES Représenté par son Directeur Général, Philippe LEMONNIER

Et

Les établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne :

L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

N° Siret 13002622200013

Dont le siège est situé 24 rue Scheffer - 75016 PARIS

Au titre de son école interne, l'Institut Agro Rennes-Angers

Situé 65 rue de Saint-Brieuc – CS 84215 35042 RENNES CEDEX Représenté par sa Directrice,

CENTRALESUPÉLEC

Campus de Rennes

N° Siret 13002076100032 Situé avenue de la Boulaie CS 47601 35576 CESSON SEVIGNÉ CEDEX Représentée par son Directeur

CENTRE EUGÈNE MARQUIS

N° Siret 77773916000011 Situé rue de Flandre – CS 44229 35042 RENNES CEDEX Représenté par son Directeur

CHU BREST

N° Siret 20002305900013 Situé 2 avenue Foch 29609 BREST CEDEX Représenté par sa Directrice Générale

CHU RENNES

N° Siret 26350007600017 2 rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES CEDEX 9 Représenté par sa Directrice Générale

ECAM RENNES

N° Siret 37910309600044 Située LOUIS DE BROGLIE - CAMPUS DE KER-LANN CS 29128 35170 BRUZ Représentée par son Directeur

ÉCOLE NAVALE

N° Siret 15000096600013 Située à Lanvéoc Poulmic BP 600 29400 BREST ARMÉES Représentée par son Commandant et Directeur

EESAB

N° Siret 20002787800012 Située 34 rue Hoche 35000 RENNES

Représentée par sa Directrice Générale

EHESP

N° Siret 13000362700010 Située avenue du Professeur Léon Bernard 35043 RENNES CEDEX Représentée par son Directeur

UNILASALLE EME

N° Siret 78050719000053 Situé avenue Robert Schuman-CAMPUS DE KER-LANN 35170 BRUZ Représenté par son Directeur

ENIB

N° Siret 19290119700025 Située 945 Avenue du Technopôle, 29280 PLOUZANÉ Représentée par son Directeur

ENS RENNES

N° Siret 19940607500028 Située 4 Avenue Robert Schuman-CAMPUS DE KER-LANN 35170 BRUZ Représentée par son Président

ENSAI

N° Siret 13001422800055 Située rue Blaise Pascal-CAMPUS DE KER-LANN BP 37203 35172 BRUZ CEDEX Représentée par son Directeur

ENSCR

N° Siret 19350077400016 Située 11 allée de Beaulieu 35708 RENNES Représentée par son Directeur Général

ENSTA Bretagne

N° Siret 19290125400016 Située 2 rue François Verny 29806 BREST CEDEX 9 Représentée par son Directeur

ESC RENNES

N° Siret 37832751400014 Située 2 rue Robert d'Arbrissel 35000 RENNES Représentée par son Directeur Général

Representee par son Directeur Genera

GIP NUMERIQUE DE BRETAGNE

N° Siret 13002617200010 Situé Pôle Numérique Rennes Beaulieu (PNRB) 263 avenue Général Leclerc 35700 RENNES Représenté par son Directeur Général.

Sciences Po Rennes

N° Siret 19352317200016 Situé 104 boulevard de la Duchesse Anne 35700 RENNES Représenté par son Directeur

IMT ATLANTIQUE

N° Siret 18009202500121 Situé au Technopôle Brest Iroise 29238 BREST CEDEX 3 Représenté par son Directeur

INRIA Rennes - Bretagne Atlantique

N° Siret 18008904700021 Situé avenue du Général Leclerc - Campus de Beaulieu 35042 RENNES CEDEX Représenté par son Directeur

Centre INRAE Bretagne Normandie (reprise IRSTEA)

N° Siret 18007003902595 Situé Domaine de la Motte – BP 35327 35653 LE RHEU CEDEX Représenté par sa Présidente

INSA Rennes

N° Siret 19350097200016 Situé 20 avenue des Buttes de Coësmes 35708 RENNES CEDEX 7 Représenté par son Directeur

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

N° Siret 53169023800013 Située : Camp de Coëtquidan 56381 GUER CEDEX Représentée par son Commandant de Formation Administrative

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

N° Siret 19290346600014 Située 3 rue des Archives 29238 BREST CEDEX 3 Représentée par son Président

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD

N° Siret 19561718800600 Située 27 rue Armand Guillemot – BP 92116 56321 LORIENT CEDEX Représentée par sa Présidente

UNIVERSITÉ DE RENNES 1

N° Siret 19350936100013 Située 2 rue du Thabor 35000 RENNES Représentée par son Président

UNIVERSITÉ RENNES 2

N° Siret 19350937900015 Située Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24307 35043 RENNES CEDEX Représentée par sa Présidente FACULTE DES SCIENCES ET DE
L'INGENIERIE DE SORBONNE UNIVERSITE*
Station biologique de Roscoff
N° Siret 13002338500011
Située 4 Place Jussieu
75252 PARIS
Représentée par son Président
*établissement public se substituant aux universités Paris-IV et Paris-VI (Université Pierre-Et-Marie-Curie) à compter du 1er janvier 2018

Ci-après désignés « les Établissements »

Visas

Vu le décret n°2019-1597 du 31 décembre 2019 portant dissolution de l'établissement public à caractère scientifique, culturel, et professionnel « Université Bretagne Loire » (UBL) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°R53-2019-12-19-005 du 19/12/2019 portant approbation du groupement d'intérêt public numérique de Bretagne ;

Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) numérique de Bretagne portant en son objet l'animation et le développement du C@mpus numérique de Bretagne, la gestion administrative, juridique et financière du Partenariat Public Privé en reprenant l'ensemble des engagements contractés par l'UBL.

Vu la convention de financement du 4 mai 2012 relative à la formalisation de l'engagement financier des Établissements au titre des charges annuelles encourues pendant la durée du Projet. Cet engagement correspond à la partie de loyer relative à l'exploitation et à la maintenance courante des volets immobiliers et/ou numériques, selon les Établissements concernés :

Vu l'avenant n°1 à la convention de financement d'octobre 2013 modifiant la répartition et les montants du financement apporté par les établissements suite à l'offre finale retenue et à l'adhésion de nouveaux membres associés à l'UEB;

Vu l'avenant n°2 à la convention de financement de mai 2014 relatif à la prise en charge des coûts d'assurance et à ses modalités par les Établissements ;

Vu l'avenant n°3 à la convention de financement du 8 décembre 2015 relatif au transfert de la convention au profit de l'Université Bretagne Loire dès sa création au 01/01/2016 ainsi qu'au maintien des conditions financières prévues dans la convention initiale et dans les avenants 1 et 2;

Vu l'avenant n°4 à la convention de financement du 24 avril 2017 relatif aux modalités de calcul des contributions des établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne ;

Vu l'avenant n°5 à la convention de financement du 26 mars 2018 relatif aux montants 2018, 2019 et 2020 des contributions des établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne ;

Vu l'avenant n°6 à la convention de financement du 07 juin 2021 relatif aux modalités de calcul des contributions des établissements et des montants des contributions pour l'année 2021 ;

Vu la délibération n° 2021-13 de l'assemblée générale du GIP Numérique de Bretagne du 13 décembre 2021 relatif aux nouvelles affectations des surfaces du PNRB à compter du 1er janvier 2022 :

Vu la délibération n°2022-03 de l'assemblée générale du GIP Numérique de Bretagne du 7 mars 2022 relatif à la prise en compte de la nouvelle répartition des surfaces, au montant des contributions pour l'année 2022 ainsi qu'aux modalités de mise en recouvrement des contributions pour les années à venir

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Répartition des surfaces

La nouvelle répartition des surfaces concerne le bâtiment du PNRB et donnera lieu à la réalisation d'un avenant n°3 de la convention d'occupation et d'usage.

Article 2 - Montant des contributions 2022

Les montants des contributions pour l'année 2022 sont présentés dans l'annexe n°1 jointe au présent avenant.

Article 3 - Modalités de mise en recouvrement pour les années suivantes

Pour chaque année suivante, la mise en recouvrement des contributions des Établissements sera effectuée directement auprès des établissements, après validation par l'assemblée générale du GIP Numérique de Bretagne des montants correspondants.

Article 4 – Dispositions de la convention initiale

L'ensemble des dispositions de la convention initiale (et de ses annexes, le cas échéant), non contraires aux présentes, demeurent inchangées.

Fait à Rennes, en 29 exemplaires originaux, le

Pour le GIP Numérique de Bretagne Le Directeur Général Philippe LEMONNIER

Les membres du C@mpus numérique de Bretagne :

ANNEXE N°1

Contributions 2022

Part on % Maintenance Ma												
Part or N Manufactanes Assumances As						Etablisseme	ent occupant*					
## Part Combined		Part en %								2022 en € HT après	2022 en € TTC après	
Etablissement / Organisme			numérique, gestion numérique 2022 en € HT		mutualisées en € HT	mutualis	ées en € HT	en € HT	établissements occupants en \in (d)=S _m du Pôle Numérique de l'étab occupant x23 \in /m²	en compte des charges mutualisées pour les établissements occupants	en compte des charges mutualisées pour les établissements occupants	Contribution
ANSES 0.00%	Etablissement/Organisme		464 038,34 €	29 689,42 €	23 542,77 €	surfaces mutualisées	50 166,59 €	567 437,12 €	73 709,36 €	493 727,76 €	592 473,31 €	587 526,66 €
CENTRE MOREMEN MARQUIS	AGROCAMPUS	1,75%	8 120,67 €	519,56 €	1 289,91 €			9 930,15 €		9 930,15 €	11 916,18 €	11 876,47 €
CENTRE EUGENE MARQUIS	ANSES	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHU Brest		0,90%		267,20 €	663,38 €			5 106,93 €		5 106,93 €	6 128,32 €	6 107,90 €
CHU Remes	CENTRE EUGENE MARQUIS	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €			2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$					339,06 €					2 610,21 €	3 132,25 €	
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$											3 132,25 €	
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$					-							
EHISP 0.46% 2 134.58 € 136.57 € 339.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENIB 0.46% 2 134.58 € 136.57 € 339.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENIB 0.46% 2 134.58 € 136.57 € 339.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENIB 0.46% 2 134.58 € 136.57 € 339.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENIB 0.46% 2 134.58 € 136.57 € 5 95.00 € 5 9930.15 € 1 1916.18 € 11 876.47 € ENISTA Bretagne 1.20% 5 568.46 € 36.27 € 84.51 € 6 809.25 € 6 897.25 € 817.10 € 81.20 € 81.45 € ENISTA Bretagne 1.20% 5 568.46 € 36.27 € 84.51 € 6 809.25 € 6 809.25 € 817.10 € 81.45 € ENISTA Bretagne 1.20% 6 21.45 8 € 136.57 € 339.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENISTA Bretagne 2.28% 10.58 € 136.57 € 339.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENISTA Bretagne 2.28% 10.580.07 € 676.92 € 1680.57 € 139.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENISTA Bretagne 2.28% 10.580.07 € 676.92 € 1680.57 € 139.06 € 2 610.21 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENISTA Bretagne 2.28% 10.580.07 € 676.92 € 1680.57 € 1289.90 € 2 610.21 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENISTA Bretagne 2.28% 10.580.07 € 676.92 € 1680.57 € 1297.57 € 1297.57 € 1297.57 € 15.525.08 € 15.473.35 € 1380.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € ENISTA BRETAGNE 2.28% 10.580.07 € 676.92 € 1680.57 € 1390.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 339.00 € 2 610.21 € 2 610.21 € 3 132.25 € 3 121.82 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 € 185.57 €												
INILASSALE	-		. ,									
ENB					-							
ENS RENNES		-,			,							
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$					-							
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$												
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$												
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$												
$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	5				/							
$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	ESC Rennes				,							
$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	IMT Adams				,							
$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$												
$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$												
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$,		,	11 /1 1							,
SiCYR 0.46% $2.134.58 \in$ $136,57 \in$ $339,06 \in$ $2.610,21 \in$ $2.610,21 \in$ $3.12,82 \in$,							
		,	,							,		
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		-,	. ,		,					, .		. , ,
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$												
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$					5 147,30 E	22 43%	11 251 33 F		16 531 48 <i>E</i>			
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$.,	,									
UR2 21,26% 98 654,55 € 6 311,97 € 21,70% 10 888,20 € 115 854,72 € 15 997,94 € 99 856,78 € 119 828,14 € 118 776,48 €												
		,	464 038,34 €	29 689,42 €	23 542,77 €	100,00%	50 166,59 €	567 437,12 €	73 709,36 €	493 727,76 €	592 473.31 €	587 526,66 €

Etablissement non occupant*: Répartition des charges des surfaces mutualisées suivant la part établissement Etablissement occupant*: Répartition des charges des surfaces mutualisées suivant les surfaces mutualisées de chaque bâtiment

18/03/2022



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ; Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;

Délibération n° 136 -2022

7- Subvention

Partie versante	Organisme bénéficiaire	Montant souhaitée de la subvention	Observations (détail du projet)
R904E0	Association « Histoire deux »	2 500 €	Financement d'un Voyage d'étude en Italie en 2022.

Membres en exercice: 35

Votants: 26 Présents: 16 Représentés: 10

Ne prennent pas part au vote: 0

Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 26

La Présidente de l'Université Rennes 2

Université Bunnes 2 Christine RIVALAN GUÉGO